



Rapport de résultats 2021
BKF1803211 Entrepreneuriat
Burkina Faso

Table des matières

1	ACRONYMES.....	4
2	APERÇU DE L'INTERVENTION	6
2.1	Fiche d'intervention.....	6
2.2	Auto-évaluation de la performance	7
3	SUIVI DES RESULTATS.....	13
3.1	Evolution du contexte.....	13
3.2	Performance de l'outcome	19
3.3	Performance de l'output 1.....	20
3.4	Performance de l'output 2	27
3.5	Performance de l'output 3	35
3.6	Performance de l'output 4	43
4	SUIVI BUDGETAIRE.....	48
5	RISQUES ET PROBLEMES	50
6	SYNERGIES ET COMPLEMENTARITES	53
6.1	Avec les autres interventions du portefeuille.....	53
6.2	Avec les projets pour tiers.....	55
6.3	Autres synergies et complémentarités.....	56
7	THEMES TRANSVERSAUX.....	58
7.1	Environnement et changement climatique.....	58
7.2	Genre	61
7.3	Digitalisation.....	64
7.4	Emplois décents.....	66
8	LEÇONS APPRISES	68
8.1	Les succès.....	68
8.2	Les défis	69
8.3	Questions d'apprentissage stratégique	71
8.4	Synthèse des enseignements tirés.....	72
9	PILOTAGE	72
9.1	Modifications apportées à l'intervention	72
9.2	Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi.....	73
9.3	Réorientations stratégiques envisagées.....	73
9.4	Recommandations	74
10	ANNEXES.....	77
10.1	Critères de qualité.....	77

10.2	Cadre logique et/ou théorie de changement mis à jour.....	83
------	---	----

1 Acronymes

AàP	Appel à proposition
ANPE	Agence Nationale de Promotion de l'Emploi
ANFP	Agence Nationale de la Formation Professionnelle
APAGANB	Association provincial artisans et groupements d'artisans Nong-Taaba du Boulgou
APSPD	Association professionnelle des services financiers décentralisés
AVN	Association la Voûte Nubienne
CPM	Country Portfolio Manager
CEAS	Centre Ecologique Albert Schweitzer
CREAF	Centre de recherches environnementales, agricoles et de formation
DRAAHM	Direction Régionale de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles et de la Mécanisation
DREP	Direction régionale de l'économie et de la planification
FAARF	Fond d'appui aux activités rémunératrices des femmes
FAI	Fonds d'aide à l'investissement
GEM	Global Entrepreneurship Monitoring
IMF	Institutions de microfinance
IM	Intervention Manager (Enabel)
INERA	Institut de l'environnement et de recherches agricoles
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
HIMO	Travaux à haute intensité de main d'œuvre
MEBF	Maison de l'Entreprise
MJPEJ	Ministère de la jeunesse et de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes
MINEFID	Ministère des finances, de l'économie et du développement
OHADA	Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des Affaires
OIM	Organisation internationale pour les migrations

ONF-BF	Observatoire national du foncier
PADEL	Programme d'appui au développement local
PDI	Personnes Déplacées Internes
PME	Petite et moyenne entreprise
PNB	Programme national bio-digesteurs
SNFI	Stratégie nationale de la finance inclusive
TIA	Transformation industrielles et artisanale
TPE	Toute petite entreprise
UEMOA	Union économique et monétaire Ouest Africaine
VSF	Vétérinaires Sans Frontières

2 Aperçu de l'intervention

2.1 Fiche d'intervention

Intitulé de l'intervention	Appui au développement d'un entrepreneuriat inclusif et durable dans la région du Centre-Est
Code de l'intervention	BKF1803211
Localisation	Burkina Faso, région du Centre-Est
Budget total	20.400.000 EUR
Institution partenaire	Ministère des finances, de l'économie et du développement (MINEFID)
Date de début de la Convention Spécifique	17 décembre 2018
Date de démarrage de l'intervention/	18 décembre 2018
Date prévue de fin d'exécution	17 décembre 2023
Date de fin de la Convention spécifique	17 décembre 2023
Groupes cibles	Entrepreneurs (hommes et femmes) urbains et ruraux ; structures d'appui aux entreprises ; entreprises agro-alimentaires de grande taille.
Impact	Contribuer au développement économique et social inclusif et durable de la région du Centre-Est
Outcome	Les entreprises rurales et urbaines de la région du Centre-Est ont amélioré leur compétitivité et contribuent à la création d'emplois décents
Outputs	1. Le tissu des PME et TPE est dynamisé et mieux structuré autour des opportunités émergentes dans les secteurs porteurs
	2. L'offre de services financiers et non financiers pour la création et le développement des entreprises est diversifiée et améliorée
	3. L'environnement des affaires est favorable au développement des entreprises dans la région
	4. L'accès des acteurs économiques de la région aux investissements structurants est amélioré
Année couverte par le rapport	2021

2.2 Auto-évaluation de la performance

1.1.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	A

La logique d'intervention reste claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; la plupart des indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés.

Beaucoup d'éléments confirment la pertinence des actions dans le contexte fragile dans lequel l'intervention se déploie.

La MTR a souligné la pertinence de l'intervention. De même que la mission learning and support réalisée par Anne Flahaut (PSDE) en septembre 2021.

L'intervention répond aux besoins des parties prenantes à plusieurs titres :

- Conforme à la politique nationale dans le domaine de l'employabilité, la création et le développement des entreprises ;
- En adéquation avec les défis identifiés dans le Programme national pour le développement économique et social (PNDES 2016-2020), relatifs au taux de commercialisation des produits agricoles, et au taux d'accroissement de l'approvisionnement des agro-industries ;
- En conformité avec la vision de croissance économique durable basée sur l'approche des droits humains prônée par la coopération belge ;
- L'intervention a actionné plusieurs leviers à même de créer ou développer des entreprises urbaines ou rurales, et augmenter le revenu des bénéficiaires.

En effet, l'intervention s'appuie sur le diagnostic établi en 2016 par le Programme national pour le développement économique et social (PNDES/2016-2020). De ce diagnostic, il ressort que le chômage touche principalement les jeunes et les femmes ; d'où le défi de créer des emplois décents au profit de ces derniers. Cette situation constatée au niveau national n'épargne pas la région du Centre-Est. Et pour répondre à ce défi, la volonté publique de promouvoir la création d'emplois s'exprime à deux niveaux, dont les actions sont complémentaires : le renforcement de l'employabilité des jeunes et des femmes (renforcement de compétences et capacités individuelles à exercer un emploi salarié) et la création/ développement d'entreprises (environnement des affaires favorable, disponibilité des financements privés et publics pour l'investissement, renforcement de compétences et capacités individuelles à créer et gérer des entreprises, facilités pour la création d'entreprises, etc.).

Dans ce contexte, l'intervention s'inscrit bien de manière pertinente dans la perspective de la stratégie publique. En effet, elle tente d'apporter une solution i) aux problèmes de l'entrepreneuriat et de l'employabilité des jeunes et des femmes dans la région du Centre-Est ; ii) elle cadre bien avec la politique nationale dans le domaine économique et social. Au niveau rural, le secteur agricole est marqué par le sous-emploi, et la mévente des produits agricoles due à leur faible qualité et à la méconnaissance des circuits de commercialisation.

Aussi, le PNDES ambitionne accroître i) le taux de commercialisation des produits agricoles (y compris les cultures de rente), et ii) le taux d'accroissement de l'approvisionnement des agro industries en produits agricoles.

Les acteurs de terrain se sont fortement mobilisés pour bénéficier de l'intervention. A titre d'exemple, pour la sélection des entreprises à coacher dans le cadre de SM business Loop, suite à un appel à candidatures, 1 577 candidatures ont été reçues pour 100 entreprises retenues. Le hackathon réalisé dans le cadre du 'projet d'appui à la compétitivité des entreprises - développement inclusif durable - (PACE DID), a mobilisé 2 682 participants pour une population bénéficiaire-cible de 100 entreprises (80 porteurs d'idées et 20 entreprises en développement).

L'accès au crédit est essentiel à la création et au développement des entreprises. Au nombre des actions retenues pour instaurer la confiance entre demandeurs de crédits et structures de financement, la mise en place d'un fonds de garantie occupe une place de choix ; cela se justifie par le fait que l'octroi du crédit reste subordonné à une garantie, ce dont les jeunes et les femmes ne disposent pas en général. Malheureusement, cet outil d'accès au crédit qu'est le fonds de garantie n'a pas pu se mettre en place jusqu'à ce jour. Pour pallier ce manque, il est prévu de tester à partir du dernier trimestre de l'année 2021 un dispositif de société de cautionnement mutuel, porté par des coopératives identifiées avec l'appui financier d'Enabel (et mis en œuvre par l'ONG TRIAS). Cet état de fait pourrait être un facteur limitant des résultats attendus de multiples actions mises en œuvre.

1.1.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	B

L'intervention Entrepreneuriat a su dérouler ses activités, malgré la situation d'insécurité et de pandémie de COVID-19. Les succès suivants ont été relevés :

- La mise en œuvre d'une stratégie innovante intervenant à la fois dans plusieurs domaines et en actionnant simultanément plusieurs leviers complémentaires ;
- Le choix de partenaires expérimentés dans leurs domaines respectifs et souvent avec une bonne connaissance de la région d'intervention ;
- Un taux de réalisation d'activités annuellement programmées et un taux d'atteinte de cibles d'indicateurs de résultats satisfaisants.
- Le lancement des conventions de subsides qui restaient dans la planification.

Il est à noter que les résultats de l'intervention ne sont pas encore bien visibles car cette dernière est dans sa première année de mise en œuvre en 2021 en ce qui concerne les conventions de subsides signées. Néanmoins l'objectif d'exécution budgétaire de 60% à la fin de l'an 3 a été atteint et le retard rattrapé malgré ces contraintes sur le terrain. Presque toutes les activités sont engagées et, sont adaptées au contexte.

Au niveau national, différentes structures interviennent pour le développement de l'employabilité des jeunes, la facilitation de la création d'entreprises et leur développement ; chaque structure/ projet intervient dans un domaine bien précis. La stratégie adoptée par l'intervention a consisté à impliquer les structures dans différents domaines, pouvant contribuer au développement de l'entrepreneuriat au niveau national, via les conventions de subsides ; ces structures comprennent celles de l'Etat (octrois directs), les projets, le privé et des ONG (appels

à propositions). Cela a permis aux structures déjà en activité sur place de renforcer leurs capacités et d'être plus efficaces sur le terrain ; cette stratégie innovante impactera positivement les résultats de l'intervention.

Au niveau de la mise en œuvre, les partenaires opérationnels retenus ont une bonne connaissance de leurs domaines respectifs et aussi de la région du Centre-Est, ce qui a facilité le démarrage rapide de leurs activités.

Selon les résultats de l'étude Mid-line et l'étude GEM, certains indicateurs sont déjà atteints mais il convient de noter que ces données qui semblent satisfaisantes pour l'avancement de l'outcome ne sont pas à mettre à l'actif de l'intervention entrepreneuriat mais à l'actif de l'ensemble des intervenants dans la région, ce qui remet en cause le caractère spécifique des indicateurs concernés.

Ainsi, les résultats des actions de l'intervention mesurés à travers les indicateurs de l'outcome peuvent être considérés comme une contribution à des changements globaux constatés dans la région du Centre-Est alors qu'au niveau outcome, l'intervention est directement redevable.

Malgré que l'intervention n'aie qu'une année de mise en œuvre en ce qui concernent les subsides, les effets du projet sont jugés satisfaisants au regard des indicateurs 1 & 2 de l'outcome et ceux de l'output 1.1 de l'intervention.

Des responsables de coopératives agricoles et de coopératives d'éleveuses ont déjà noté des effets positifs tirés d'activités menées à leur profit. Grace à l'accompagnement des PME dans le cadre du Smelooop, une vingtaine ont déjà pu mobiliser des financements auprès des institutions financières. **Atteinte des indicateurs d'impact**

Les données relatives à l'effet/impact n'ont pas été déterminées par l'étude mid-line. Toutefois, la MTR a pu recueillir quelques témoignages qui illustrent les apports positifs de l'intervention en ce qui les concerne.

- a) **Satisfaction des producteurs de soja de la commune de Bittou**
- b) **Piste réhabilitée permettant le désenclavement du bas-fond de production rizicole et la liaison avec une route nationale**
- c) **Faible capacité financière pour assurer la collecte auprès de ses membres, facteur limitant à la commercialisation groupée du sésame par une coopérative de producteurs**

1.1.3 Efficience

	Performance
Efficience	B

Les activités mises en œuvre par les partenaires se déroulent selon le planning proposé ; ceux dont le rythme de mise en œuvre des activités a été influencé par la saison des pluies ont apporté des aménagements en vue d'adapter leur planning aux réalités du terrain. Au démarrage des activités, il s'est avéré pour certains partenaires, que les budgets prévisionnels étaient inférieurs au coût réel pour certaines rubriques ; des compensations entre rubriques ont permis de mettre en œuvre les activités programmées.

L'intervention travaille de manière à ce que les partenaires de mise en œuvre aient des frais de personnel relativement réduits, ce qui leur a permis d'orienter une part importante des ressources à la réalisation d'activités au profit des bénéficiaires directs.

Le mode de gestion par subside est pratiqué avec l'ensemble des partenaires de mise en œuvre. Au total 17 conventions de subsides sont signées avec une dizaine de marchés publics de plus de 25 K EUR chacun.

Pour de nombreux responsables de projets, les procédures pour la validation des justificatifs par Enabel semblent convenir et la collaboration est bonne. Cependant, il est souhaité un délai plus court pour la validation de ces justificatifs, afin que leur reprise ne soit pas cause d'un retard important pour la comptabilité du projet, auprès de l'intervention. Des réalisations avec des procédures plus complexes telle que la construction des infrastructures économiques dans les communes, sont faites en régie, en vue d'avoir un meilleur contrôle des délais de mise en œuvre.

Le mode de gestion par subside est pratiqué avec l'ensemble des partenaires de mise en œuvre.

La consommation de l'enveloppe budgétaire de l'intervention évolue convenablement. Le montant des dépenses jusqu'au 31/12/2021 a été de **12 191 243** d'euros permettant d'atteindre environ 60% du budget global de l'intervention. Les prévisions de dépenses pour les années **2022 & 2023** sont **8 208 757** d'euros. Notons que la majorité des dépenses de l'intervention relève des subsides attribués aux partenaires de mise en œuvre ; d'où une vigilance à avoir vis-à-vis de ces derniers qui présenteraient une lenteur dans l'exécution financière.

L'intervention s'est renforcée en staff avec le recrutement de l'Intervention Manager (en remplacement du premier IM) qui a permis une bonne collaboration avec les partenaires à travers les ateliers et l'instauration des rencontres périodiques et la mise en œuvre des synergies d'action aussi bien aux niveaux des PMO qu'en interne au sein du portefeuille.

La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont en retard, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.

La maîtrise des procédures internes par l'équipe a permis de réduire progressivement le temps de traitement des dossiers.

Les perturbations liées aux mesures restrictives lors de la crise COVID19 (réduction des déplacements et des contacts avec les partenaires).

La détérioration de la situation sécuritaire a réduit les déplacements sur les terrains, ce qui ne permet pas de mieux apprécier les actions sur le terrain.

1.1.4 Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	B

La durabilité est prise en compte dans l'approche des conventions de subsides. L'équipe entrepreneuriat s'assure de sa mise en œuvre.

Beaucoup d'activités notamment la conception des approches et les activités de renforcement de capacité sont réalisées avec l'implication des services techniques déconcentrés. L'intervention Entrepreneuriat collabore avec des structures étatiques ou ayant un lien étroit avec l'Etat ; il s'agit des Ministères en charge de la jeunesse et de la promotion de l'Emploi, en charge des ressources animales et halieutiques, de l'ANPE, de l'INERA, le PNB, du MEBF ainsi

que des directions régionales (DRAAH, DREP, etc.). Il est utile de rappeler ici l'implication/participation des trois directions c'est à dire la direction provinciale des infrastructures et de la direction régionale aux formations réalisées sur la réhabilitation et la construction des pistes rurales avec l'approche HIMO ; et l'association des techniciens de l'agriculture à la commercialisation du soja par l'union départementale des producteurs de Bittou, avec l'approche mise en lien avec des acheteurs avant la récolte. L'approche HIMO n'est généralement pas utilisée par les services en charge des infrastructures ; ce fût donc une nouveauté pour les participants de cette structure. La méthode HIMO en elle-même prend en compte la durabilité en ce sens que les travaux sont conduits par les acteurs locaux. Cette appropriation par les acteurs locaux permet d'assurer la durabilité par la répliquabilité et conduite ce type de projet après la fin du programme d'une part et d'autre part, l'entretien des pistes par la population locale qui en a la compétence.

Cette implication des structures étatiques a permis de renforcer leurs actions et favorise l'appropriation de l'approche après la fin de l'intervention.

La bonne gouvernance et la mise en place de pratiques durables sont le socle sur lequel les organisations professionnelles peuvent se développer. Dans cette optique, l'intervention a pris soin de systématiquement assurer la prise en compte de ces pratiques dans ses activités et formations. A ce titre, il est possible d'affirmer que l'intervention a posé des fondations pour que les partenaires publics et privés construisent dans la durée leurs actions.

En outre, ces bonnes pratiques de gouvernance doivent faire école par leur exemplarité (adhésion renforcée, gestion transparente et inclusive). De cette manière, l'intervention permet leur large diffusion au sein des membres d'une équipe dirigeante, et d'une équipe de dirigeants à d'autres. Ainsi, la bonne gouvernance permettra aux futures/prochains responsables des organisations, de bénéficier des approches et techniques apprises pendant la mise en œuvre de l'intervention par leurs prédécesseurs.

Au niveau individuel, le bénéfice que chaque acteur tirera des actions initiées par l'intervention sera la base de sa motivation à la poursuite de son implication.

La prise en compte de la durabilité est déjà perceptible dans la mise en œuvre de certaines actions de l'intervention. A titre d'exemples, on peut citer la mise en place de services domaniaux au niveau des communes et de comités villageois sur le foncier par l'ONF, la mise en place de comités villageois pour la maintenance des pistes rurales par Helvetas, l'inscription de la gestion et valorisation des déchets aux niveaux des plans communaux de développement (PCD) et plans régionaux de développement (PRD) respectivement par des communes et la région, et la responsabilité de la gestion du centre d'innovation, à confier à la mairie de Tenkodogo suite à la phase projet.

Les structures sur lesquelles reposent la durabilité des résultats de l'intervention devront être accompagnées/encadrées pour accomplir leur mission. Pour ce faire, leurs membres et leurs responsables bénéficieront de renforcement de capacité ; l'on veillera à ce que les responsables s'approprient les différentes démarches. Un diagnostic de ces structures sera établi en vue d'identifier les points faibles pouvant être limitant pour leur efficacité, et y pallier.

1.1.5 Conclusions

- L'équipe jeune, dynamique et déterminée est parvenue à relever les défis opérationnels malgré un contexte sécuritaire très fragile dans la zone d'intervention.
- Toutes les activités sont enfin engagées et le retard est résorbé au niveau de l'intervention.

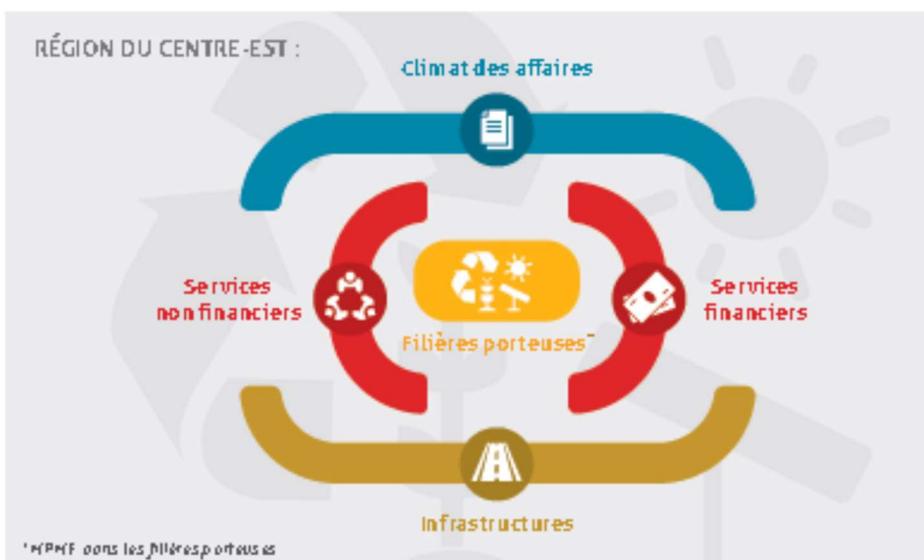
- L'impact à moyen terme de la crise COVID19 sur l'économie locale est perceptible sur le terrain.
- Les résultats sont assez visibles sur le terrain malgré que l'intervention soit en sa première année de mise en œuvre en 2021 des conventions de subside. L'équipe est orientée résultat et travaille ardemment sur les complémentarités avec une bonne prise en compte des thèmes transversaux.
- La prise en compte du contexte sécuritaire a été effective à travers les dispositions prises pour protéger le personnel sur le terrain et la sensibilisation des PMO qui aussi s'adaptent sur le terrain.
- La prise en compte de la fragilité a été intégrée, l'élaboration d'un document de projet d'une nouvelle intervention Fragilité destinée à la fois aux populations hôtes et aux Personnes Déplacées Internes (PDI).

	<p>Bertrand Koudjo KPELI</p> <p>Expert sectoriel et thématique – Infrastructure</p>

3 Suivi des résultats¹

Rappel des résultats visés :

1. Le tissu des petites et moyennes entreprises est dynamisé et mieux structuré autour des opportunités émergentes dans les secteurs porteurs ;
2. L'offre de services financiers et non financiers pour la création et le développement des entreprises est diversifiée et améliorée ;
3. L'environnement des affaires est favorable au développement des entreprises dans la région ;
4. L'accès des acteurs économiques de la région aux investissements structurants est amélioré.



3.1 Evolution du contexte

3.1.1 Contexte général et institutionnel

La situation sécuritaire nationale reste grave et la gouvernance du pouvoir en place laisse à désirer (les attaques sont quasi-quotidiennes, près de deux millions de déplacés internes exposés à la faim, la maladie, les intempéries et les attaques terroristes ; des écoles fermées, des agents de l'Etat traqués, des projets fermés ou abandonnés, des marchés asphyxiés et des bétails emportés sans aucune mesure de réplique, de recherche ou de récupération comme cela est observé dans les pays voisins, etc.).

Au niveau région seule la province de Kouritenga n'est pas encore affectée. La question des déplacés internes devient de plus en plus critique puisqu'on en compte à ce jour près de 1 423 378 PDI, (OCHA Novembre 2020), dans le pays dont une partie significative dans la région du Centre Est. Deux communes en particulier de la zone d'intervention sont impactées. Toutes ces situations conduisent à une situation politique tendue avec les prémises de la grogne sociale dans le pays. Cela a pour conséquence des soupçons déstabilisation du pouvoir en place.

¹ « Résultats » réfère aux résultats de développement. L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté ; les outcomes intermédiaires se réfèrent aux changements générés suite à l'atteinte des outputs et permettant l'avancée vers l'outcome de l'intervention, à un plus haut niveau.

Le Burkina Faso s'est doté d'un nouveau référentiel national de développement pour la période 2021-2025 dénommé « Deuxième Plan national de développement économique et social (PNDES II) », adopté par le Conseil des Ministres en sa séance du 30 juillet 2021. Le PNDES-II ambitionne de faire du pays « une nation de paix et de démocratie, résiliente, unie et solidaire, transformant la structure de son économie pour réaliser une croissance forte, inclusive et durable ». A l'image du PNDES 2016-2020, il servira de cadre fédérateur des acteurs pour la mise en œuvre des politiques et programmes de développement du Gouvernement.

Le PNDES-II propose de transformer les structures économiques, démographiques et sociales avec les difficultés du contexte ; réduire les inégalités et améliorer durablement le bien-être des populations, dans un contexte de crises sécuritaire et sanitaire et de risque d'effritement de la cohésion sociale. Son objectif global est de « rétablir la sécurité et la paix, renforcer la résilience de la nation et transformer structurellement l'économie burkinabè, pour une croissance forte, inclusive et durable »

Enfin, pour les contraintes Opérationnelles, il est à noter une réduction des déplacements de l'équipe et des Partenaires de mise en œuvre dans certaines zones pour les raisons sécuritaires.

3.1.2 Contexte de gestion

3.1.2.1 Modalités de partenariat

La majorité des partenariats de l'intervention ont été contractés via des **conventions de subsides** (via appel à proposition ou en octroi direct). Le compteur des conventions de subsides arrive à 17 au 31 décembre 2021 : Les partenaires sont : MJPEJ, PNB, , CREAM/INERA, ONF-BF, VSF, MEBF, Helvetas, CEAS, AVN, ANPE, Rikolto/SOS Faim/Trias, WHH/RECOPIA/ARFA/2IE, DRAAHM, DR Commerce.

Les différentes conventions de subsides signées au cours de l'année concernent les actions suivantes :

- Aménagements hydro-agricoles et pastoraux avec WHH/ RECOPIA/ARFA/2IE (BKA1803211-AP-07-CSUB),
- Analyse statistiques sectorielles avec DRAAHM,
- Analyse statistiques sectorielles avec DRCIA,
- Analyse statistiques sectorielles avec DREP,
- Un avenant à la convention de subside du partenaire Trias relativement à la Société de Cautionnement Mutuelle (SCM) comme alternative au Fonds de garantie qui n'a pu se mettre en place.

Mise en place de Sociétés de Cautionnement Mutuel (BKF1803211-CSUB-015)

Les autres conventions de subsides, en rappel, sont les suivantes :

- Promotion de L'autonomisation des jeunes (BKF1803211- CSUB-014) avec le MJPEJ
- Appui à l'installation d'entreprises de construction de biodigesteurs (BKF1803211-CSUB-011) avec le PNB
- Fond de garantie pour investissement des PME (BKF1803211-CSUB-012)
- Promotion de semences améliorées (BKF1803211/CSUB/010) avec l'INERA
- Appui aux communes dans la sécurisation financière (BKF1803211-CSUB-008) avec ONF-BF
- Intermédiation sociale (BKF1803211-AP-05-CSUB-006) avec VSF

- Coaching des PME / Pérennisation CIFEA / Formalisation des entreprises avec MEBF
- Désenclavement des bassins de production par la méthode HIMO (BKF1803211-AP-03-CSUB-003) avec Helvetas
- Appui aux entreprises dans le secteur de l'économie verte Lot 2 (BKF1803211-AP-04-CSUB-004) avec CEAS
- Appui aux entreprises dans le secteur de l'économie verte Lot 1 (BKF1803211-AP-04-CSUB-005) avec AVN
- Appui à l'insertion des jeunes de la région du Centre-Est (BKF1803211- CSUB-006) avec l'ANPE
- Dispositif d'aide à l'investissement pour les entreprises (BKF1803211-AP-06-CSUB) avec le consortium Rikolto-Trias-SOS Faim
- Chaînes de valeur inclusive et durable Lot 1 (BKF1803211-AP-01-CSUB-001) avec SOS Faim
- Chaînes de valeur inclusive et durable Lot 2 (BKF1803211-AP-01-CSUB-002) avec TRIAS

Les marchés publics lancés en 2021 et exécutés ou en cours d'exécution pour l'année 2022 sont :

- Analyse du profil énergétique et de la connectivité de la région du Centre-Est (BKF1803211-10017),
- Travaux de construction d'une salle polyvalente de production au profit du CIFEA (BKF1803211-10058),
- Travaux de construction du centre d'innovation de Tenkodogo (BKF1803211-10031),
- Etude emploi-formation (BKF139)
- Analyse de l'adéquation entre l'offre et la demande en services financiers (BKF108)
-
- Etude et suivi contrôle du centre d'innovation (LB-OUA-050)
- Promotion technologies (BKF132)
- Gestion du centre d'innovation (BKF10037)
- Analyses organisationnelles (BKF128)
- Etudes techniques détaillés et contrôle (BKF130)
- Travaux de traitement de points critiques sur la Piste Kampoaga Loukou Godin (BKF 148)
- Etude d'analyse de l'opportunité de la réalisation d'infrastructures économiques au profit de 10 communes dans la région du Centre-Est » BKF1803211- 10068
- Travaux de réalisation d'un forage équipé d'un château au profit du CREAF

Le tableau suivant résume les partenaires de mise à œuvre avec lesquels l'intervention entrepreneuriat a contractualisé depuis le début de l'intervention jusqu'en 2021

N°	Type de procédure	Titres	Nom des partenaires	Date de début de contrat	Date de fin de contrat	Montant du Budget signé
A010101	OD	Coaching des PME / Pérennisation CIFEA / Formalisation des entreprises	MEBF	01/11/2020	28/02/2023	999 885
A010201	AP	Chaînes de valeur inclusive et durable Lot 1	SOS-Faim	28/04/2020	31/08/2023	1 000 000
A010202	AP	Chaînes de valeur inclusive et durable Lot 2	Trias	06/05/2020	31/08/2023	1 000 000
A010203	OD	Promotion de semences améliorées	CREAF	14/12/2020	30/06/2023	225 516
A010501	AP	Appui aux entreprises dans le secteur de l'économie verte Lot 1	AVN	01/09/2020	30/06/2023	591 845
A010502	AP	Appui aux entreprises dans le secteur de l'économie verte Lot 2	CEAS	01/09/2020	30/06/2020	1 199 988
A010503		Appui à l'installation d'entreprises de construction de biodigesteurs	MRAH	08/12/2020	30/06/2023	220 000
A010401		MP pour équipement et/ou formation sur qualité		01/05/2021	30/06/2022	100 000
A020601		MP pour Etude de marché dans le secteur agricole	CORADE	01/10/2020	30/06/2021	30 000
A020101	OD	Appui à l'insertion des jeunes de la région du Centre-Est	ANPE	29/03/2020	30/06/2023	299 303
A020201	OD	Mise en Place des Sociétés de Cautionnement Mustuel	TRIAS	T4 2021	30/06/2023	175 000
A020301	AP	Dispositif d'aide à l'investissement pour les entreprises	Rikolto/ SOS FAIM/TRIAS	17/12/2020	430/06/2023	1 000 000
A020501	OD	Convention de subside en OD avec MJPEJ	MJPEJ	04/12/2020	31/03/2023	196 347
A020102		MP pour étude du marché de travail	IMMCG	10/09/2020	30/11/2020	37 237
A020103		MP pour investissements CIFEA		23/01/2020	30/06/2020	
A020402		MP adéquation offre/demande services financiers	LESSOKON			35 000
A020802		MP pour construction centre		T2 2021	T3 2021	200 000
A020803		MP pour équipement centre		T3 2021	T3 2021	30 000
A020901		MP pour promotion technologies		15/08/2020	30/09/2021	207 440
A020902		MP pour services d'incubation		T3 2021	T3 2021	500 000

A020903		MP pour analyses organisationnelles		05/07/2020	31/12/2021	75 000
A0301 02	OD	Conventions(s) de subside (4) en OD avec Directions régionales		T3 2021	T1 2023	200 000
A0303 02	OD	Convention de subside en OD avec Gouvernorat et CR		T3 2021	T1 2023	100 000
A0304 01		Convention de subside en OD MEBF (lié à A0101)				399 995
A0305 01		Convention de subside en OD avec ONF-BF	ONF-BF	01/10/2020	30/06/2023	799 124
A030101		MP pour études sectoriels (4)				
A030402		MP pour investissements CEFORE				
A040201	AP	Convention de subside en AP avec Helvetas	HELVETAS	22/06/2020	30/06/2023	2 500 000
A040401	AP	Convention de subside en AP avec VSF	VSF	09/12/2020	31/02/2023	
A020801		Convention de subside AP avec WHH	WHH/ RECOPA-ARFA et 2IE	01/04/2021	31/05/2023	2 199 800
A040101			SEREIN-GE	20/05/2020	31/03/2021	132 396
A040301				06/05/2020	30/09/2020	37 457
A040302				08/05/2020	30/09/2020	64 029
A040303		MP pour travaux selon études MI (2)				
A040304		MP pour études techniques détaillés et contrôle	ACIT	15/08/2020	30/06/2021	36 783
A040305		MP pour travaux prioritaires selon DR				
A040306		MP pour autres études et travaux				1 100 000
A040501		MP pour étude profil énergétique et de connectivité		28/04/2021	30/07/2021	100 000

3.1.2.2 Modalités opérationnelles

Le Comité d'Orientation et de Coordination (COC) du portefeuille a tenu un atelier le 27 mai 2021 à Tenkodogo. Ce COC avait pour objectif général de faire le bilan de la 2ème année de mise en œuvre du programme de coopération ainsi que la planification de l'an 3.

De façon spécifique, il s'agit de :

- faire l'état de mise en œuvre des recommandations de la seconde session du COC de 2020 ;
- présenter le bilan 2020 de la mise en œuvre des activités ;
- présenter la nouvelle intervention du programme de coopération ;
- présenter le PTBA 2021 ;
- échanger sur les nouvelles orientations et perspectives d'actions.

Le deuxième COC qui est prévu se tenir en décembre 2021 n'a pas eu lieu et est repoussé pour curant le premier trimestre 2022.

Une préoccupation demeurante toujours est la **capacité d' absorption** des partenaires de mise en œuvre et des bénéficiaires, vus les domaines touchés par l' intervention Entrepreneuriat et son volume budgétaire. La question se pose surtout pour les acteurs étatiques en raison des facteurs suivants :

- Le conflit d' agenda avec d' autres activités.
- Le manque d' autonomie de certaines directions régionales dans la prise de décisions vis-à-vis de leurs structures centrales.
- La clarification nécessaire sur l' hébergement des fonds d' investissement et les signataires désignés.
- La capacité des partenaires publics à intervenir dans les zones à risque sécuritaire.

Cette préoccupation oblige Enabel à envisager des solutions alternatives en cas de blocage, comme la mobilisation de partenaires de type non-gouvernemental ou une responsabilisation accrue des collectivités locales, quoique soumises presque' aux mêmes contraintes que les services publics. Toutes ces questions ont été analysées et des mesures de gestion des risques ont été prises avant la conclusion de nouveaux partenariats au niveau étatique en 2021.

3.2 Performance de l'outcome



3.2.1 Progrès des indicateurs

Outcome : Les entreprises rurales et urbaines de la région du Centre-Est ont amélioré leur compétitivité et contribuent à la création d'emplois décents

Indicateurs/ marqueurs de progrès	Valeur de base 2018	Valeur année 2019	Valeur année 2020	Valeur année rapportage 2021	Cible finale
Pourcentage de la population (hommes/femmes) de la région du Centre-Est âgée de 18 à 64 ans qui est un entrepreneur naissant ou propriétaire d'une nouvelle entreprise	h 33 f 24	N/A	Rapport Etude GEM attendu en mai 2021	h 41,61% f 50,25%	h 42 f 36
Nombre d'employés à temps plein (hommes/femmes) dans les entreprises formelles de la région du Centre-Est	h 5.172 f 2.621	N/A	Planifier pour le MTR et l'ETR	h 14 288 f 5 624	h 10.000 f 6.000
Nombre d'entreprises formalisées dans la région du Centre-Est (par genre du titulaire)	h 2.773 f 401	h 301 f 103	h 510 f 224	h 339 f 74	h 5.500 f 1.200
Preuves d'amélioration des performances des participants (hommes/femmes) ayant participé à une activité de renforcement des capacités	N/A	N/A	Etude mid-line en août 2021	37,5% des participants affirment une amélioration significative de leurs performance	N/A
Preuves d'amélioration des performances des organisations partenaires ayant participé à une activité de renforcement des capacités	N/A	N/A	Etude mid-line en août 2021	79% des organisations affirment une amélioration significative de leurs performance	N/A

Perception de l'évolution du chiffre d'affaire des entreprises	N/A	N/A	Planifier pour le MTR et l'ETR	84,1% des entreprises affirment une augmentation de leur chiffre d'affaire	3/3
--	-----	-----	--------------------------------	--	-----

3.2.2 Analyse des progrès réalisés

Ces deux premières années ont servi à la préparation et à la conclusion des conventions de subside avec les partenaires de mise en œuvre. Les progrès attendus au niveau des indicateurs commencent par s'observer à partir de l'exécution des conventions de subside, fin 2021.

Des changements d'importance mineure ont été apportés à la théorie de changement (voir annexe 2).

3.3 Performance de l'output 1



3.3.1 Progrès des indicateurs

Output 1 : Le tissu des PME et TPE est dynamisé et mieux structuré autour des opportunités émergentes dans les secteurs porteurs					
Indicateurs/marqueurs de progrès	Valeur de base 2018	Valeur année 2019	Valeur année 2020	Valeur année rapportage 2021	Cible finale
Taux d'interruption temporaire ou définitive de l'activité entrepreneuriale dans la région du Centre-Est	9%	-	Rapport Etude GEM attendu en mai 2021	0% (3% au niveau national (Etude GEM 2020))	8%
Taux d'activité entrepreneuriale émergente d'opportunité dans la région du Centre-Est	53%	-	Rapport Etude GEM attendu en mai 2021	84%	70%
Nombre de contrats d'approvisionnement formels entre organisations de producteurs de la région du Centre-Est et entreprises agro-alimentaires	0	3	3	4-	10

3.3.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	En retard	En sérieux retard
A0101.Coaching des PME existantes		x		
A0102. Facilitation des relations entre acteurs des chaînes de valeur		x		
A0105. Appui aux entreprises dans les domaines de l'économie verte		x		

3.3.3 Analyse des progrès réalisés

Le nombre de contrats d'approvisionnement formel entre organisations de producteurs et entreprises agroalimentaires a légèrement progressé passant de 3 à 4.

La chose la plus importante à signaler c'est que l'ensemble des contrats signés en 2021 proviennent tous d'une filière (Soja) qui n'avait pas enregistré de contrats les années précédentes.

En 2019 les partenaires de mise en œuvre d'Enabel n'étaient pas encore présents sur le terrain dans la région du Centre – Est par conséquent les 3 contrats enregistrés cette année l'ont été sans réel contribution d'Enabel.

En 2020 les partenaires de mise en œuvre étaient dans la phase d'identification des groupes cibles. Sur les 3 contrats enregistrés cette année-là, 1 seul contrat pourrait être mis sous le compte de la contribution Enabel. Les 2 autres contrats étant déjà signés avant le démarrage des activités d'accompagnement.

En 2021, les 4 contrats enregistrés sont à mettre intégralement sur le compte des actions Enabel (atelier B2B). Ce nombre aurait pu être plus conséquent voir voire dépasser la valeur cible du projet (10) si les entreprises agroalimentaires dans les filières Maïs, Arachide avaient formalisés leurs intentions d'achat au sortir des ateliers B2B. Malheureusement, les difficultés rencontrées dans le financement du dispositif d'approvisionnement en intrants des organisations paysannes a été préjudiciable à la formalisation de ces contrats. En l'absence d'intrants, les entreprises agroalimentaires n'avaient plus l'assurance d'obtenir la qualité attendue. Pour ces dernières, il était impératif de traiter les cultures pour prévenir certaines contaminations (aflatoxine) au champ. En l'absence d'intrants pour assurer ce traitement, ils n'ont donc pas formalisé leurs intentions d'achat.

Pour la campagne agricole 2022 des dispositions ont déjà été prises pour répondre aux exigences des entreprises agroalimentaires en disponibilisant les intrants au profit des organisations paysannes. Cela devrait faciliter l'obtention de contrats auprès de ces dernières.

Les résultats de l'enquête GEM réalisés en 2021 indiquent que les cibles des indicateurs en ce qui concerne le taux d'interruption de l'activité entrepreneuriale et le taux d'activité entrepreneuriale d'opportunité, sont atteintes alors que les activités liées aux projets venaient d'entrer dans leur phase opérationnelle. Il est clair que cette progression des indicateurs ne peut pas être imputé aux actions de Enabel.

A0101.Coaching des PME existantes

L'année 2021 a connu l'opérationnalisation du SME Business Training and Coaching Loop, dans le Centre Est. La Maison de l'entreprise qui assure la mise en œuvre de ce projet a procédé à la mise en place de l'équipe projet. Les **8 business coaches** et **3 réservistes** ont été formés sur la méthodologie et la démarche du Smeloop en vue de pouvoir accompagner les PME.

Aussi, **200 PME** ont été présélectionnées suite à un appel à candidature. Dans l'optique d'aboutir à la sélection des cent (100) premières PME qui doivent prendre part au processus du SME Loop, au titre de la première année (2021) de mise en œuvre du projet, un diagnostic flash, a été réalisé par les business coaches.

Au terme de la réalisation des diagnostics flashes, cent cinq (**105**) **PMEs** ont été retenues pour prendre part à la suite du processus Smeloop qui alterne formation et coaching.

La première série de formation s'est tenue en juin -juillet en (8) sessions. Centrée sur les besoins identifiés auprès des PME lors du diagnostic, cette première série a permis de renforcer leurs capacités en gestion d'entreprise et de leur offrir un ensemble d'atouts pouvant conduire à des résultats prompts, palpables au grand bénéfice, aussi bien de l'entrepreneur, de ses employés que de la communauté. A la fin des formations, des outils spécifiques liés aux différentes fonctions de la gestion d'une entreprise ont été remis à chaque PME.



La formation a été suivie de l'organisation de la première phase de coaching des PME sur une période de deux (2) mois. Conformément à la démarche du Smeloop, les business coaches ont tous réalisé deux (2) visites minimales mensuelles à chaque PME qu'ils accompagnent pour guider les entrepreneurs et s'assurer de la bonne utilisation des outils de gestion mis à leur disposition.



Une deuxième série de formation a été organisée en septembre sur **le marketing digital et l'éducation financière**. Cette formation a été mise à profit pour favoriser une première mise en relation entre les PME et les institutions financières de même que les organismes de prévoyance sociale (CNSS). A l'issue de cette formation les business coaches ont assuré à

nouveau le coaching des PME sur une période de trois (03) mois au cours de laquelle, ils ont accompagné les PME à l'élaboration des plans d'affaires.

Avec l'accompagnement dont elles ont pu bénéficier au cours du parcours Smelooop, **les PME ont pu accroître leur chiffre d'affaires (69% des PME) et leur investissement (64% des PME)**. On note également que 88 nouveaux emplois ont été créés par la centaine de PME accompagnées. Aussi 22 PME accompagnées ont pu mobiliser des ressources financières de l'ordre de 85.377.000FCFA.

L'année 2022 verra la certification des PME et l'accompagnement d'une deuxième cohorte de 160 PME.

Evolution des principaux indicateurs du projet

Indicateurs	<i>Réalisation /12 mois</i>	<i>Cible projet /24 mois</i>
<i>Proportion des PME ayant accru leur chiffre d'affaire</i>	69%	80%
<i>Proportion des PME ayant accru leurs investissements</i>	64%	80%
<i>Nombre de nouveaux emplois créés par les PME</i>	88	200
<i>Nombre de PME rurales et urbaines informelles formalisées</i>	89	160
<i>Nombre de PME disposant de compte dans une structure de financement</i>	89	200
<i>Nombre de PME bénéficiaires utilisant au moins 03 outils de gestion au quotidien</i>	87	150
<i>Nombre de PME ayant bénéficié de nouveaux crédits</i>	23	100
<i>Proportion des PME ayant accru leurs capacités d'autofinancement (cash-flows)</i>	34%	80%
<i>Nombre de méthodes et outils de formation ou d'appui au PME validés et répertoriés</i>	7	5
<i>Nombre de PME ayant un business plan</i>	64	200
<i>Nombre de PME mise en relation avec des IMF</i>	101	200
<i>Nombre de PME ayant augmenté leur portefeuille clients</i>	70	160

A0102. Facilitation des relations entre acteurs des chaînes de valeur

Si l'année 2020 a été marquée par la contractualisation (signature des conventions de subsides), l'installation des équipes de nos partenaires de mise en œuvre et le démarrage de certaines activités (études de référence, identification des groupes cibles, ...), 2021 constitue

véritablement l'année de renforcement des capacités des groupes cibles identifiés pour un meilleur accès au marché et au financement.

Sur le plan du renforcement des capacités, les groupes cibles ont été renforcés à la fois sur le soft (formation) et hard (petit matériel). Les formations ont englobé plusieurs thématiques à savoir : les itinéraires techniques de production, les techniques de conservation post-récoltes, la qualité et l'hygiène des produits, la loi OHADA sur les sociétés coopératives, la gestion simplifiée des coopératives, la négociation commerciale, ...

Sur le plan de l'accès au marché, plusieurs sorties de prospection ont été organisées par les équipes projet auprès de potentiels acheteurs à Ouagadougou dans les différentes filières porteuses identifiées par Enabel.

En dehors des sorties, des ateliers B2B mettant en relation direct des producteurs de la région du centre-est et des acheteurs ont permis de recenser de part et d'autre les besoins.

Des organisations paysannes du maillon transformation agroalimentaire avec l'accompagnement des projets ont participé à des foires durant lesquelles elles ont pu promouvoir leurs produits et entrer en contact avec de potentiels clients.

Enfin les organisations paysannes ont été formées à l'utilisation des systèmes d'information des marchés. Ces plateformes digitales offrent des opportunités de vente en permettant à chaque OP de publier son offre. Les acheteurs ayant accès également à ladite plateforme ont la possibilité de prendre connaissance des offres publiées et entrer en contact avec les organisations concernées pour les négociations. Au-delà de la mise en relation digitale, ces plateformes permettent aux coopératives de connaître les prix dans différentes localités. Ce qui leur permet de savoir quand vendre.

Sur le plan de l'accès au financement, plusieurs rencontres ont été organisées avec des IMF/IF pour permettre à ces dernières d'affiner leurs connaissances sur les filières porteuses et recenser les besoins des coopératives en matière de crédit afin de financer les intrants mais aussi la collecte.

Dans la perspective d'affiner les connaissances des IMF/IF sur les besoins, des calendriers de financement ont été élaborés. Ces dernières ont également été invitées à participer aux ateliers B2B organisés et auxquels ont pris part les acheteurs potentiels.

Si les IMF/IF ont apprécié être associés, il faut dire que le dispositif mis en place (accès au marché, renforcement des capacités) semble n'avoir pas été suffisants pour débloquer du crédit auprès de ces dernières. SOS Faim par exemple n'a pas pu opérationnaliser le dispositif d'approvisionnement en intrants faute de crédit suffisant octroyé. L'absence de garantie suffisante semble avoir pesé fortement sur le non octroi de crédits.

Ces différentes actions de renforcement des capacités, de facilitation pour l'accès au marché et au financement ont permis à chaque partenaire de mise en œuvre de réaliser les progrès suivants par rapport aux cibles :

<u>SOS Faim</u>	R1 : Renforcement des capacités et des performances économiques de 4.000 acteurs agricoles - Augmentation des rendements des 3 cultures :
-----------------	---

	<p>Maïs : 3,09 T/ha (Cible : 2.2T/ha – Valeur de référence : 1,5T/ha) Arachide : 1,5 T/ha (Cible : 1,2T/ha – valeur de référence : 0,75T/ha) Manioc : Données non encore disponible (Cycle de production du manioc plus long)</p> <p>R2 : Constitution / renforcement organisationnel de 20 coopératives de producteurs agricoles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conformité avec la loi OHADA : 25 coopératives immatriculées / (cible : 34 – valeur de référence : 15), - Dotation en matériel : 34 lots de matériel distribué (cible : 20 coopératives) <p>R3 : Renforcement des micro- entrepreneurs de l'amont et de l'aval de la production</p> <p>95 micro entrepreneurs renforcés (Cible : 100)</p> <p>R4 : Mise en relation des producteurs, des coopératives et des micro-entrepreneurs avec les agro-industries, les institutions financières et les autorités publiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - 16 contrats signés pour un volume de 29 T et une valeur de 4 424 000 FCFA - 2 crédits octroyés par une IMF pour un montant de de 18 576 000 FCFA (Cible : 100 000 000)
<p><u>TRIAS</u></p>	<p>R.1. Les entreprises/coopératives agricoles sont professionnelles et offrent des produits de qualité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation des rendements sur parcelles de démonstration : Sésame : +57% / Soja : +43% (Cible 20%) - 1132 producteurs formés sur les itinéraires techniques soit 229% (cible : 50%) - 93 entreprises agricoles formées sur les bonnes pratiques de transformation soit 155% (cible : 60%) <p>R.2. Des entreprises/coopératives agricoles ont accès à des marchés de niche</p> <p>Participation de 14 SCOOPS à des foires soit 93% (cible :50%)</p> <p>R.3. Des entreprises/coopératives ont accès à des produits financiers adaptés</p> <p>13 producteurs ayant bénéficié de financement soit 2% (Cible : 10%)</p>
<p><u>CREAF</u></p>	<p>R1 : Les itinéraires techniques de production de ces nouvelles variétés améliorées à la fois par les semenciers, les producteurs et les structures d'encadrement de producteurs (services techniques, partenaires de mise en œuvre Enabel) sont maîtrisés</p> <ul style="list-style-type: none"> 127 acteurs formés (cible : 155) 10 tests de démonstration (cible : 15) 2 visites commentées (cible :6)

	<p>R 2 : les infrastructures de production et de conservation des semences (pré-bases et base) au sein du CREAM dans l'optique de fournir des intrants de qualité et en quantité aux semenciers sont améliorée</p> <p>Réalisation de 2 serres, une aire de battage, un forage équipé d'un système de pompage solaire, acquisition d'un motoculteur et d'un véhicule 4x4</p> <p>R 3 : Les semences de variétés améliorées à haut rendement ou boutures, adaptées au changement climatique et permettant de réduire les niveaux de contamination à l'aflatoxine (cas de l'arachide et du maïs) et apte à la transformation agroalimentaire (cas du manioc) au sein de la région sont rendues disponibles ;</p> <p>80 kg de semence prébase Mais (cible : 50 kg)</p> <p>100 kg de semence prébase Arachide (cible : 150 Kg)</p> <p>1700 kg de semence base Mais (Cible : 750 Kg)</p> <p>350 kg de semence base Arachide (Cible :1500 Kg)</p> <p>Quantité de bouture de base Manioc : 5 0000 (Cible : 45 000)</p> <p>11 producteurs accompagnés à la production de semences certifiées (cible :30)</p>
--	--

AO105. Appui aux entreprises dans les domaines de l'économie verte

Les projets en lien avec l'économie verte ayant tous démarrés dans le dernier trimestre 2020, la phase de démarrage s'est encore poursuivie en 2021 (études de référence, identification et accompagnement des groupes cibles). Les cibles ayant été identifiées ont bénéficié d'un transfert/renforcement de leurs compétences à la fois sur les technologies concernées (voûte nubienne, énergie renouvelables (photovoltaïque et biomasse), valorisation des déchets) mais surtout sur l'entrepreneuriat afin d'assurer leur pérennité. Dans le but de stimuler certains marchés et faciliter l'adoption des innovations par les clients, des subventions ont été accordées à certains clients via des incitations (cas de la voûte nubienne).

Au cours de l'année 2021 les activités et résultats engrangés par les 3 projets financés par Enabel dans ce secteur se résume comme suite :

CEAS	<p>R1 Les entreprises vertes et les utilisateurs disposent d'un environnement juridique, institutionnel, et financier favorable à leur développement durable</p> <p>0 partenariat public privé (cible : 10) (activités décalées pour l'an 2 du projet)</p> <p>R2 Les entreprises du domaine de la valorisation des déchets fournissent des services performants et rentables à fort impact social</p> <p>17 entreprises en gestion des déchets solides (GDS) accompagnés : 17 (Cible du projet : 20)</p> <p>R3 Des entreprises vertes fournissent l'accès aux énergies renouvelables aux ménages et entreprises des secteurs porteurs</p> <p>3 entreprises ER accompagnés : 3 (Cible : 20)</p>
------	---

AVN	<p>R1.1 : Les nouveaux opérateurs de la filière de construction en Voûte Nubienne ont acquis des compétences reconnues par leurs pairs</p> <p>100 apprenants engagés dans un parcours de formation VN (cible : 300)</p> <p>R2.1 : Les parties-prenantes régionales sont mobilisées et participent à la mise en place d'un environnement d'affaire favorable</p> <p>253 participants aux réunions de sensibilisation (cible : 720)</p> <p>R2.2 : Les clientèles ciblées ont accès à une solution d'écoconstruction durable et confortable</p> <p>24 habitations rurales VN construites : 24 (cible : 288)</p> <p>2 bâtiments communautaires VN construits : 2 (cible :6)</p>
PNB	<p>R1 De nouvelles entreprises sont créés dans le secteur du biodigesteur</p> <p>10 entreprises formelles intervenant dans le secteur du biodigesteur dans la région (cible :10)</p> <p>R2 Les capacités des acteurs de l'offre sont renforcées</p> <p>10 entreprises de construction ayant toutes les fonctions opérationnelles : 10 (cible : 10)</p>

3.4 Performance de l'output 2



3.4.1 Progrès des indicateurs

Output 2 : L'offre de services financiers et non financiers pour la création et le développement des entreprises est diversifiée et améliorée					
Indicateurs/marqueurs de progrès	Valeur de base 2018	Valeur année 2019	Valeur année 2020	Valeur année rapportage 2021	Cible finale
Proportion d'entreprises formelles de la région du Centre-Est utilisant des services financiers pour le crédit	30%	-	Planifier au MTR et ETR	38,40%	40%
Niveau de satisfaction des entreprises formelles de la région du Centre-Est par rapport aux services financiers	3,8/5	-	idem	2,58/5	4,2/5
Proportion des entreprises formelles de la région du Centre-Est utilisant des services non financiers	61%	-	idem	30,80%	80%

Niveau de satisfaction des entreprises formelles de la région du Centre-Est par rapport aux services non financiers	3,6/5	-	idem	2,8/5	4/5
---	-------	---	------	-------	-----

3.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	En retard	En sérieux retard
A0201. Accompagnement des porteurs de projets		x		
A0202 - Mise en place des Sociétés de Cautionnement Mutuelle (SCM)			x	
A0203 - Fonds d'aide à l'investissement pour PME			x	
A0204. Assistance technique pour mécanismes de financement		x		
A0205. Promotion de l'entrepreneuriat		x		
A0206. Services digitalisés pour l' agriculture		x		
A0208. Construction du centre d'innovation		x		
A0209. Gestion du centre d'innovation		x		
A0210. Activités de partage des connaissances				

3.4.3 Analyse des progrès réalisés

Les résultats de l'enquête Midline indique que la proportion des entreprises formelles utilisant des services non financiers a fortement baissé de 61% à 30,80%. De même que le niveau de satisfaction des entreprises formelles de la région vis à vis des services non financiers qui est passé de 3.6/5 à 2,8/5. S'il est vrai que ces chiffres ne sont pas du fait des actions de Enabel (les projets ayant juste quelques mois d'activités au moment de la midline), cette situation suscite des questionnements sur le choix des indicateurs, la détermination des valeurs de base et des valeurs cibles.

A0201. Accompagnement des porteurs de projets

L'agence nationale pour l'emploi a déroulé les activités du projet d'appui à l'insertion des jeunes de la région du centre Est. Les activités réalisées en 2021 ont porté sur le développement des compétences professionnelles et le renforcement des capacités entrepreneuriales de 100 jeunes de la région du Centre-Est en vue d'améliorer leur insertion à travers des emplois existants ou dans l'auto-emploi. Ces jeunes composés de jeunes qualifiés sortants des centres de formation et de jeunes de l'enseignement général de niveau BEPC ont bénéficié de renforcement de leurs capacités sur les techniques de recherche d'emploi et l'entrepreneuriat. A l'issue des formations, 63 jeunes ont été placés en stage de perfectionnement auprès des maîtres artisans sur une durée de 03 mois. Ils ont pu perfectionner leur compétence dans les ateliers. L'évaluation des stages réalisée en fin d'année a relevé une certaine satisfaction des stagiaires sur l'opportunité que ces stages leur ont donné de se perfectionner dans des ateliers, en dépit du fait que les maîtres

artisans trouvent la durée des stages relativement courte. Sur la propension des stages à favoriser l'insertion, certains chefs d'atelier ont gardé les stagiaires après les 3 mois, assurant que cela leur permettait d'étoffer leur main-d'œuvre pour répondre convenablement aux différentes commandes. Mais ils évoquent des difficultés financières lorsque la transformation du stage en emploi est évoquée.



Au titre de l'amélioration du dispositif d'intermédiation sur le marché du travail, une plateforme des services d'emploi a été mise en place à travers un local aménagé et équipé en matériel informatique au sein de la direction régionale de l'ANPE. Cette plateforme permettra de digitaliser les prestations offertes par l'ANPE à ses cibles (demandeurs d'emploi, employeurs).

Pour l'année 2022, le projet connaîtra une réorientation pour s'intéresser plus à l'insertion par l'auto-emploi. L'accent sera mis sur les activités de renforcement des capacités entrepreneuriales des jeunes, l'appui au démarrage d'activités économiques et le suivi des jeunes promoteurs installés.

A0202. Mise en place de Sociétés de Cautionnement Mutuel

L'action a pour objectif de « Faciliter l'accès au crédit à des conditions favorables aux acteurs des chaînes de valeurs de soja, sésame et PNLF par le renforcement des capacités des coopératives et entreprises agricoles sur le financement agricole et la mise en place des sociétés de Cautionnement Mutuels (SCM) reconnues par les acteurs comme alternative durable de facilitation de l'accès aux financements des CVA ». La convention de subsides pour la mise en place de Sociétés de Cautionnement Mutuel au sein des filières agricoles Soja, Sésame et PNLF accompagnées par l'intervention Entrepreneuriat a été signée le 05 novembre 2021.

Les résultats assignés à l'actions se déclinent ainsi qu'il suit :

- Résultat 1 : Des sociétés de Cautionnement Mutuels sont mises en place dans les 3 chaînes de valeur cible et facilitent un meilleur accès des coopératives et entreprises agricoles aux financements ;
- Résultat 2 : Les entreprises/coopératives agricoles accèdent durablement à des crédits adaptés à leurs besoins ;
- Résultat 3 : Les bonnes pratiques et leçons apprises sont documentées et diffusées au fil de la mise en œuvre de l'action.

Pour la première année, les activités ont consisté principalement au renforcement de l'équipe projet à travers le recrutement d'un conseiller junior spécialiste des SCM et équipement, acquisition matériel roulant, l'organisation d'un atelier multi-acteurs d'échanges et de partages d'expériences sur les SCM, la sensibilisation et la formation des coopératives sur les SCM et leurs avantages.

AO203. Fonds d'aide à l'investissement/FAI pour PME

Le FAI est mis en route après l'AàP qui a permis de retenir la proposition d'action de Rikolto et de ses Co-demandeurs SOS-FAIM et TRIAS. Le premier décaissement est intervenu courant décembre 2020.

Le projet « Amélioration de la compétitivité des entreprises rurales et urbaines du CentreEst et a création d'emplois décents, inclusifs et durables (PACE-DID) » est un programme financé par Enabel et mis en œuvre par le consortium Rikolto, TRIAS, SOS Faim, Initiative Tenkodogo Centre-Est et FRA/CES. Il a dont l'objectif global du projet est de contribuer au développement économique et social inclusif et durable de la Région du Centre-Est.

Plus spécifiquement, le projet vise à « Améliorer la compétitivité des entreprises en particulier celles portées par des jeunes, des femmes et des personnes vivant avec un handicap (PVH) dans la région du Centre-Est ». Il s'agit de travailler à accroître le nombre et d'améliorer le professionnalisme et la performance des petites et très petites entreprises en renforçant leurs capacités techniques et managériales, et en facilitant leur accès à des services financiers et non financiers de qualité inclusifs et durables.

Le projet a trois (3) axes d'intervention que sont :

- L'appui à la création de startups (quatre-vingt (80) porteurs d'idées de projets) et au renforcement d'entreprises en développement (vingt (20) entreprises existantes rurales et urbaines) composé d'au moins 75% de jeunes, 30% de femmes et 5% personnes PVH ;
- Le renforcement de capacités et l'appui à la structuration de douze (12) prestataires locaux de services non financiers ;
- L'appui/accompagnement et le renforcement de capacité de deux (02) prestataires de services financiers.

L'action permettra i) le renforcement des capacités puis la mise en place d'un Fonds d'investissement de 250 000 EUR sous forme de Grant au profit de 40 Start Up et 10 MPME en développement ; ii) le renforcement des capacités d'une dizaine de BDS dans l'amélioration des services non financiers aux MPME ; iii) l'appui à des SFD partenaires dans l'amélioration des offres de services financiers aux MPME.

Il s'agit de travailler à accroître le nombre et d'améliorer le professionnalisme et la performance des petites et très petites entreprises en renforçant leurs capacités techniques et managériales, et en facilitant leur accès à des services financiers et non financiers de qualité.

Pour l'année 2021, outre le démarrage du projet, l'action a mis en œuvre des activités phares en vue de l'atteinte des résultats.

Résultat 1 : Les porteurs d'idées de projets d'entreprises accompagnés par le projet créent des entreprises performantes/professionnelles

Les indicateurs de processus concourant à l'atteinte de ces résultats ont connu une bonne exécution au regard des cibles de la première année de mise en œuvre. Comme activités phares, on peut citer :

- Le recrutement de 80 porteurs d'idées (PI) d'entreprises (avec au moins 75% de jeunes, 30% de femmes et 5% PVH) s'est opérée à partir des 150 participants aux ateliers de créativité dans les trois provinces, eux meme issue de la preselection sur les 1698 dossiers de candidature enregistrés.

- Le recrutement de 20 promoteurs d'entreprise en développement (ED) sur 984 La formation sur l'esprit entrepreneurial et sur l'entrepreneuriat au profit de 20 ED ;
- Formation sur le développement personnel, le leadership et l'art oratoire au profit de 80 PI ;
- Formation en éducation financière sur les thématiques de l'épargne, du crédit, des investissements et de la Micro-assurance au profit de 80 PI et 20 ED;
- Sensibilisations sur les conditions du travail décent (sur les thématiques de notion du travail décent, Droits et obligation des parties prenantes au contrat de travail, Aperçu de la sécurité sociale en droit du travail burkinabè, Aperçu sur la sécurité et santé au travail) au profit de 80 PI ;
- Développement d'un coaching d'incubation pour l'élaboration de 80 plans d'affaires et 20 plans de développement de l'entreprise ;
- Développement de 20 plans d'investissement ; La réalisation des diagnostics au profit de 20 ED ;
- Formation sur la gestion de la qualité dans le processus de production et sur la gestion de la qualité dans le processus de commercialisation au profit de 20 promoteurs d'ED ;
- La sélection de 12 Business Development Services (BDS).
- La formation au coaching en création et développement d'entreprises aux 12 BDS et 10 PSP ;
- Renforcement des capacités des BDS sur l'éducation financière et sur le travail décent ;
- Acquisition de 02 kits Digisoft

Résultat 2 : Des entrepreneurs accompagnés par le projet ont accès aux services des BDS et des SFD et améliorent leurs relations d'affaires

- Trois (03) ateliers de mise en relation entre jeunes entrepreneurs et SFD et les fonds nationaux ont été réalisés ;
- 100 promoteurs ont déjà tissé des relations d'affaires avec les SFD (ouverture de compte, ...)
- Quatre (4) acteurs de la province du Kourittenga qui avaient lancé le processus de formalisation de leurs entreprises ont déjà reçu leurs registres de commerce et numéros IFU.
- Un (01) manuel de mentorat est disponible ;
- Le jury pour la compétition des plans d'affaires est constitué ;
-

Résultat 3 : L'offre de services financiers des SFD pour la création et le développement des entreprises est diversifiée, résiliente, accessible et adaptée aux besoins spécifiques et au potentiel économique des jeunes, des femmes et des PVH

- Etat des lieux de l'inclusion financière des SFD partenaires dans la région du Centre Est ;
- Etat d'évolution des SFD partenaires du PACE-DID dans la région du Centre Est ;
- La dotation des SFD partenaires en matériel informatique (ordinateurs et tablettes).

- Le personnel de quatre (4) systèmes financiers décentralisés ont été formés à la gestion de performance sociale au cours du troisième trimestre et sept (7) SFD formés au processus de développement de nouveaux produits au quatrième trimestre 2021.

Il est à noter que le projet prévoit la fin de processus de sélection des bénéficiaires en février et la mise en place des grants courant mars -avril 2022.

A0205 . Promotion de l'autonomisation socio-économiques des jeunes du Centre Est

Au cours de l'année 2021, la convention de subsides avec le Ministère de la jeunesse, de la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi a été mise en œuvre à travers deux volets :

➤ **L'entrepreneuriat en milieu carcéral :**

Dans le but de faciliter la formation des détenus aux métiers, des équipements et de la matière d'œuvre ont été acquis en vue de renforcer trois (03) ateliers de formation au métier disponibles au sein de la maison d'arrêt. Le matériel a été livré à la Maison d'Arrêt et de Correction de Tenkodogo.

Conformément à la programmation au titre de l'année 2021, 14 jeunes et femmes détenus en fin de peine ont été identifiés pour prendre part aux formations dans les métiers de menuiserie métallique, de la saponification et de la coupe couture. Ces derniers ont renforcé leur capacité en entrepreneuriat puis ont bénéficié d'un accompagnement pour le montage de de projet.

8 ont été sélectionnés pour bénéficier de kits d'installation à leur libération. Une formation en gestion de microentreprise a été organisé à leurs profit pour leur donner des rudiments à même de favoriser une meilleure gestion de leurs futurs ateliers.

L'acquisition des kits en dans le circuit de la passation des marchés.

➤ **Le renforcement de la dynamique entrepreneuriale**

Au cours de l'année 2021, des activités diverses en soutien à la dynamique entrepreneuriale de la région ont été organisées.

- **Sensibilisation du milieu scolaire en entrepreneuriat :** Dans le but de contribuer au développement de l'esprit d'entreprise des jeunes de la région du Centre-Est, plusieurs sessions de sensibilisation ont été organisées au profit des élèves, des étudiants et des apprenants des centres de formation professionnelle. Au total 600 jeunes ont été touchés soit 287 hommes et 313 femmes. Ces sessions de sensibilisation ont été assurées par les agents de la Direction Régionale de la Jeunesse, de la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi du Centre-Est.

- **Formation de jeunes de l'économie informelle en éducation financière**

Pour une programmation de 330 jeunes au titre l'année 2021, ces sessions de formation ont permis de toucher au total 349 jeunes dont 193 femmes et 156 hommes composés de promoteurs de l'économie informelle, de membres des coopératives et d'associations. Ces derniers sont capables maintenant de mieux organiser leur finance, de prendre de meilleures décisions pour emprunter, dépenser, épargner et investir leur argent.

- **Organisation des journées régionales de l'entrepreneuriat des jeunes**

Tribune de visibilité et de valorisation des actions de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et de renforcement de la culture de l'excellence des entreprises des jeunes, la première édition a permis de toucher 530 jeunes (254 femmes et 276 hommes) composés des apprenants des centres de formation professionnelle, des élèves et étudiants, des jeunes de l'économie informelle et des jeunes des associations. Plusieurs activités ont rythmé ces journées à savoir des conférences, des panels, des sessions de coaching, des success story de jeunes modèles de réussite. Trois jeunes promoteurs en compétition ont été primés.



- **Diffusion des créneaux porteurs de la région du Centre-Est**

En vue de renforcer les connaissances des jeunes sur les opportunités d'investissement rentables de la Région, des sessions de communications sur les créneaux porteurs ont été organisées. Elles ont touché 364 jeunes soit 135 hommes et 229 femmes.

- **Conception d'une base de données numériques de gestion et de suivi des jeunes promoteurs**

Un opérateur privé a été recruté pour concevoir une base de données numériques de gestion et de suivi des jeunes promoteurs d'entreprises. A l'issue de la conception, 30 encadreurs, issues des 13 régions ont été formés à l'utilisation de cette base de données.

A0208. Construction du centre d'innovation

Le bureau d'architecture recruté en fin 2020 pour la réalisation des plans du centre d'innovation a proposé lesdits plans qui ont été approuvés par Enabel.

Au cours de l'année 2021 les études techniques du centre d'innovation ont été réalisées et les appels d'offres ont été lancés en vue de la sélection d'une entreprise devant assurer la réalisation des infrastructures. Une entreprise a été retenue et les travaux ont démarré courant décembre 2021 avec une réunion de cadrage et la remise de site.

A0209. Gestion du centre d'innovation

Le Centre de promotion de technologies des procédés et technologies adaptés au Centre Est

L'année 2021, a vu l'entrée de ce centre dans sa phase opérationnelle à travers le lancement officiel des activités effectué en février et qui a connu la participation des autorités administratives de la région, des acteurs socio-économiques, des producteurs, transformateurs, éleveurs, équipementiers, et les différents projets et programmes intervenant dans les domaines de la production et la conservation, la transformation, la gestion durable des ressources naturelles, l'élevage, et l'énergie.

En rappel, ce centre mis en place pour une période de 15 mois, en attendant l'opérationnalisation du centre d'innovation avait pour objectif de promouvoir les technologies et innovations adaptées aux besoins des acteurs socio-économiques de la région.

Sur la base du répertoire des techniques et technologies adaptées élaboré plus tôt, onze (11) équipements de démonstrations de fabrication locale ont été acquis.

En vue de se faire connaître, le centre a organisé des rencontres d'échanges, de promotion, et de démonstration d'équipements sur site et hors site. Ce sont au total cinq (05) rencontres qui ont été organisées sur site et qui ont mobilisé plus cent cinquante (150) acteurs socio-économiques issus des différents corps de métiers et filières de la commune de Tenkodogo. Les rencontres hors site ont concerné six (06) communes de la région dont Pouytenga, Koupéla, Ouargaye, Garango, Bittou, et Bagré. Elles ont mobilisé près de cinq cent cinquante (550) acteurs socio-économiques. Au terme de chaque rencontre, une séance de démonstration d'équipements est faite au profit des participants.

Ces rencontres ont permis d'une part de mieux faire connaître le centre, et d'autre part de recueillir les avis et suggestions des participants qui seront pris en compte dans le cadre du centre d'innovation.



Le centre depuis son lancement a enregistré régulièrement des visites des acteurs socio-économiques de la région. Ceux-ci viennent de plusieurs localités de la région pour non seulement se renseigner sur les activités mais aussi bénéficier de ses services. Au total courant 2021, ce sont 445 visiteurs avec des besoins divers qui sont passés au centre. Au-delà des informations que le centre leurs a fournies, certains besoins ont pu trouver satisfaction à travers des réponses concrètes apportées par le centre : Une dizaine d'acteurs a pu bénéficier de l'usage des équipements du centre dans le cadre de leurs activités post-récolte (battage/décorticage de céréales, broyage de paille etc.). Le centre a aussi accompagné une micro entreprise de transformation de céréales à acquérir un four à gâteau adapté à ses besoins.

En vue de constituer un vivier de maintenanciers capables de réparer sur place les équipements, le centre a formé 4 jeunes sur la maintenance préventive des équipements. Des sorties promotionnelles et de démonstration d'équipements ont été par la suite organisées aux environs de Tenkodogo à Soumagou, Belcé, Kalwenga, et Kampoaga. Ces sorties ont été réalisées par les jeunes formés à l'utilisation et la maintenance des batteuses sous la supervision du gestionnaire du centre. Ces sorties ont permis de faire la promotion des équipements du centre mais aussi d'appuyer les producteurs dans les activités post récolte.

La mise en œuvre des activités de cette première prestation a permis aux acteurs socio-économiques de la région de mieux connaître le centre, son fonctionnement et ses objectifs. le niveau de fréquentation du centre est allé de façon croissante. Au stade actuel, le centre est bien

implanté dans la région et son existence est connue de ses cibles qui sont bien informés qu'un centre d'innovation viendra prendre le relai.

Gestion du Centre d'innovation

Un prestataire a été recruté en octobre pour la gestion du centre d'innovation, centre qui prend le relai du centre de promotion des technologies en capitalisant les acquis sur le volet promotion des technologies tout en intégrant une dimension accompagnement à l'entrepreneuriat. La prestataire recrutée a entamé les activités sur le même site que le centre de promotion des technologies en attendant la fin des travaux de construction du centre sur son site définitif. Les deux derniers mois de 2021 ont été consacré aux activités d'opérationnalisation notamment le recrutement du gestionnaire du centre, la préparation des Tdrs et des outils de collecte pour l'étude diagnostique des besoins des cibles. Par ailleurs, le centre d'innovation a poursuivi l'accueil et le traitement des demandes des visiteurs. Une augmentation significative de la fréquentation du centre a été constatée courant novembre, suite à un appel à projet lancé par le projet PTRE-J pour équiper les organisations de producteurs.

3.5 Performance de l'output 3



3.5.1 Progrès des indicateurs

Output 3 : L'environnement des affaires est favorable au développement des entreprises dans la région					
Indicateurs/marqueurs de progrès	Valeur de base 2018	Valeur année 2019	Valeur année 2020	Valeur année rapportage 2021	Cible finale
Niveau d'appréciation des entreprises formelles de la région du Centre-Est par rapport aux conditions cadre de l'entrepreneuriat	3,6/5	N/A	Planifier au MTR et l'ETR	2,68/5	4/5
Niveau d'appréciation de la sécurisation foncière	N/A	N/A	idem	2,63/5	N/A
Niveau de fonctionnalité des structures de sécurisation foncière	N/A	N/A	0%	95% (416/438) des CFV et CCFV sont opérationnelles dans 10 communes de la région	N/A
Niveau de satisfaction par rapport au cadre de concertation public-privé	N/A	N/A	0/5	acteurs publics: 3,2/5 acteurs privés: 2,73/5	N/A

3.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	En retard	En sérieux retard
A0301. Analyses statistiques périodiques			x	
A0302. Appui à la pérennisation des CIFEA		x		
A0303. Animation processus de concertation public-privé		x		
A0304. Renforcement du service de formalisation des entreprises		x		
A0305. Appui aux communes sur la sécurisation foncière	x			
A0307. Activités de partage de connaissances		x		

3.5.3 Analyse des progrès réalisés

Les indicateurs sur la sécurisation foncière sont en progression et sont proches des valeurs cibles en ce qui concerne le niveau de fonctionnalité des structures de sécurisation foncière : 416/438) des CFV et CCFV sont opérationnelles dans 10 communes de la région. Ceci est possible avec les par participation des acteurs. Concernant les groupes cibles, le SFDI/CE a établi le contact avec 12 collectivités territoriales de la Région du Centre-Est. Le message est partout le même à savoir la disponibilité des différentes collectivités territoriales pour la mise en œuvre et la réussite de la présente action. Le projet n'a pas encore pris attache avec des organisations de producteurs car cet acte s'inscrit dans une action synergique avec d'autres partenaires et certaines conditions préalables ne sont pas encore réunies. Au niveau local, le projet bénéficie du soutien du Gouverneur de la Région du centre-Est et de toute son administration. Les communautés locales découvrent peu à peu le projet à travers la formation des CFV & CCFV au niveau village.

Les différentes conventions de subside avec les directions régionales de l'agriculture et du commerce viendront renforcer conforter les résultats au niveau de l'output 2.

A0301. Analyses statistiques périodiques

La préparation de cette activité, via des conventions de subsides avec les départements directement impliqués dans la collecte de données statistiques, est censé suivre les recommandations de l'atelier développés au point 7 de ce chapitre. Les données statistiques auxquelles on se réfère sont celles d'intérêt pour le secteur privé et pour les décideurs sur les questions économiques au niveau régional. Des analyses organisationnelles préalables nécessaires pour contractualiser avec les structures étatiques (CR, Gouvernorat, DREP, DRCIA, DRAAHM) ont été réalisées en février 2021. Il a été décidé, sur la base des résultats de ces analyses et de l'étude sur l'impact COVID, de contractualiser avec trois directions techniques que sont la DREP, la DRAAHM, et la DRCIA. La convention avec la DREP allait permettre de conduire des études et de collecter des données statistiques en consortium avec d'autres directions techniques comme la DR/INSD, la DR/Environnement, DRUH, etc. En fin d'année 2021, nous avons pu signer les conventions avec la DRAAHM (septembre 2021) et la DRCIA (décembre 2021). La signature avec la DREP est en attente de validation. Les activités pour toutes ces directions sont prévues débuter en janvier 2022.

A0302. Création d'une base des données des entreprises

Les discussions avec la Maison de l'entreprise ont remis en cause la pertinence de cette activité. En effet, il est ressorti que la MEBF a déjà bénéficié en 2019 de l'appui de ICF (Investissement Climat Facility for Africa) pour développer un Système d'informations des guichets uniques de création d'entreprises avec un module pour la E-crédation. Même si ce système connaît quelques insuffisances, l'option a été prise, de réorienter l'appui vers l'entrepreneuriat féminin à travers le CIFEA, dont la gestion est assurée par la MEBF.

Appui à la pérennisation du CIFEA

80 incubés ont été recrutés dans les trois filières du CIFEA (céréale 30 ; poisson : 41; manioc : 9). Les activités réalisées en 2021 ont concerné la mise à niveau du CIFEA, le renforcement des capacités des incubés, le déploiement de la politique d'autonomisation du centre.

De la mise à niveau du CIFEA

Au-delà, de la terrasse, des toilettes et du système de pompage solaire réalisés en 2020, une salle polyvalente de production est en cours de construction en vue de doter le CIFEA d'un espace de production respectant les normes d'hygiène et de qualité.

Une boutique témoin a été également aménagé à l'entrée du CIFEA pour la commercialisation sur place des produits des bénéficiaires.

Les équipements complémentaires commandés en 2021 ont été tous réceptionnés. Il s'agit de 16 types d'équipement de transformation. Ces nouveaux équipements élèvent les standards du centre et améliore la qualité et la texture des produits transformés.



Four à gaz



Couscoussier

Du renforcement des capacités des femmes

- Formation en gestion et Appui-conseil pour la mise en place des outils simplifiés de gestion

Les femmes ont bénéficié de formation en gestion commerciale et financière puis leur entreprise ont fait l'objet d'un diagnostic de l'existant en matière d'outils de gestion utilisés. Aussi, des outils de gestion ont été conçus et mis à leurs disposition à l'issue d'une formation au cours de laquelle, elles ont appris à les utiliser. Il s'agit notamment du journal de caisse, du cahier de suivi de trésorerie, du cahier de stock, des formulaires de bon de commande et de bon de livraison, du chrono d'archivage.



Le bureau d'études qui a conduit le processus a été chargé également d'assurer un coaching des femmes en vue de suivre l'utilisation effective des outils précités.

- Renforcement des capacités sur les techniques modernes de transformation

En vue de faire acquérir aux bénéficiaires des connaissances sur de nouvelles technologies de transformation, le CIFEA a mobilisé CEAS Burkina et le DTA de l'IRSAT (département des technologies alimentaires de l'Institut de recherche en science appliquées et technologies) pour accompagner les incubés.

Le CEAS Burkina a intervenu sur les filières manioc et poisson, tandis que DTA a pris en charge la filière céréale.

Ainsi, les femmes incubées ont bénéficié de formations selon leur filière sur les techniques de séchage et de fumage de poisson, les techniques de transformation du manioc, l'innovation technologique et transformation dans la filière céréale.

A l'issue des formations des missions de suivi-appui-conseil terrain ont été effectués par les deux prestataires en vue de s'assurer de l'application des connaissances acquises lors des formations théoriques et pratiques réalisée auprès

« ... les produits que nous transformions avant et après que nous avons été formé au CIFEA sont différents. Maintenant, nous avons des marchés, parce quand tu vois le produit, tu as envie de l'acheter...

... les formations ont boosté notre activité. Notre attiéké se vend désormais dans les localités environnantes... »

**Témoignage
bénéficiaires**

de

Des prélèvements et analyses d'échantillons ont également été faites sur la qualité sanitaire et nutritionnelle des produits des bénéficiaires.

En somme l'appui du CEAS Burkina et du DTA a permis de :

- Prodiger des conseils pratiques aux incubés en vue de l'amélioration des techniques de production ;
- Conseiller sur l'application des bonnes pratiques d'hygiène et bonnes pratiques de fabrication à respecter pour produire des aliments sains ;

De les conseiller sur les procédures de nettoyage et d'entretien des équipements et des locaux.



- **Amélioration des emballages**

Pour assurer l'amélioration des emballages et des étiquetages des produits des femmes un bureau d'étude a été recruté. Ce dernier a procédé d'abord à un diagnostic de l'existant en termes d'emballage et d'étiquetage chez les 80 femmes incubées. Toute chose qui a permis de faire propositions d'emballages et d'étiquettes appropriées et/ou adaptées aux produits. Par la suite, il a formé les femmes sur les bonnes pratiques d'emballage et d'étiquetage.

Pour faciliter l'accès des femmes aux emballages de qualité, une mise en relation entre les femmes et des fournisseurs d'emballages et infographes a été organisée.

On retient de cet appui, au delà de la qualité des produits qui se trouve améliorée, les femmes accompagnées adoptent de meilleures pratiques dans la présentation de leur produit et le choix des emballages. Beaucoup ont pu à travers ces améliorations, positionner leurs produits dans certains rayons de vente.

- **Accompagnement à la participation aux foires**

- Pour permettre aux bénéficiaires de mieux tirer profit des foires, elles ont au préalable été formé sur la participation aux foires commerciales (technique de vente dans les foires et les salons). Pour l'année 2022, les bénéficiaires ont été accompagné à la participation de 5 foires locales et nationales :



- 10 femmes à la galerie marchande du FESPACO en octobre à Ouagadougou ;
- 10 femmes au Salon Régional de l'Artisanat en octobre à Ziniaré ;
- 35 femmes aux Journées Agro-Alimentaires (JAAL) en fin novembre 2021 à Ouagadougou
- 52 femmes à la vitrine marchande du Pôle de Croissance de Bagré, à Bagré.
- 05 femmes à la Journée régionale de l'entrepreneuriat des jeunes en octobre à Tenkodogo.

La participation à ces foires a permis d'accroître la visibilité des produits des bénéficiaires, de réaliser des ventes et de nouer des partenariats. Elles ont pu ainsi réaliser des ventes directes de plus de 2 800 000 FCFA et obtenu 34 commandes provisoires.

Certaines bénéficiaires ont été primés lors de ces foires. Notamment lors des JAAL (1 prix) ; de la vitrine du PCB (3 prix) ; des JREJ (1 prix).

De la mise en place de la politique d'autonomisation du centre

En vue d'assurer la pérennisation du Centre, un dispositif d'accompagnement continu des acteurs de la transformation agroalimentaire a été mis en place à travers deux packs de services avec une grille tarifaire. Ce dispositif d'accompagnement continu permet l'accès aux services du centre à des non incubés. Il s'agit du pack relatif aux formations (formation entrepreneuriale, formation sur les techniques modernes de transformation) et celui relatif à l'utilisation des équipements.

Une communication a été menée en vue de faire connaître cette offre de services à travers l'organisation d'une journée de promotion des services du CIFEA ; des communication médias et radios, la réalisation de support de communication (dépliants, flyers, tee-shirts, banderoles, kakemonos

De part cette offre de service, le CIFEA a pu au cours de l'année 2022 se positionner comme partenaire clé dans l'accompagnement sur la transformation agroalimentaire : une convention a été signée avec SOS FAIM pour le renforcement de capacités des membres de 10 coopératives sur les techniques de transformation de l'arachide, du maïs et du manioc et le management de la qualité dans la production agroalimentaire et la formation de 100 promoteurs de PME sur l'esprit d'entreprise et la formalisation.

Aussi avec l'offre d'accès aux équipements du CIFEA à des non incubés, 05 Ex bénéficiaires du CIFEA ont pu utiliser les équipements pour la production de biscuits, de couscous et d'attiéké. Au total, 09 séances de production avec les équipements du CIFEA ont été réalisées par ces

femmes. De même, 14 femmes de l'Union Provinciale des Professionnels Agricoles du Boulgou (UPPA-B) ont eu accès aux équipements du CIFEA pour la production de spaghettis et de coquillettes.

Evolution des principaux indicateurs du projet

Indicateurs	Cible/2 ans	Valeur /1an
Pourcentage de femmes ayant amélioré leurs produits	100%	30%
Nombre de femmes coachées qui mettent en application les conseils des coachs	80	80
Nombre de femmes formées	80	80
Nombre de plans d'affaires montés	50	66
Nombre de femmes coachées	80	80
Nombre de femmes ayant participé à des foires au niveau régional et national	80	60
Nombre de produits certifiés ABNORM	100%	0 (les activités pour la certification sont prévues pour An2)
Nombre d'audits des incubées réalisés	21	0
Nombre de sessions de mise à niveau organisées	3	0
Nombre de femmes subventionnées pour la certification	10	0

0303. Animation processus de concertation public-privé

Un travail préliminaire d'analyse des pratiques et des acteurs a été mené afin d'identifier les partenaires indiqués pour ce type de collaboration. Les concertations entre les acteurs du développement et sur le suivi de la mise en œuvre du PNDES devront être supportées à travers la convention de subside prévue avec la DREP. En attendant la signature, ces concertations sont conduites en régie. Nous avons ainsi pu tenir en 2021 un cadre régional de dialogue (CRD) et un cadre de concertation régionale. Une convention a été signée avec la DRCIA dans le cadre de laquelle nous allons appuyer la tenue de toutes les sessions du dialogue Etat/ Secteur privé au

niveau régional ainsi que la tenue de cadres provinciaux de préparation et de restitution des sessions régionales. Tous ces cadres de concertations sont pilotés sur le plan opérationnel par la direction technique adéquate, avec laquelle la convention de subside est signée, mais le portage politique est assuré par le Gouverneur.

A0304. Renforcement du service de formalisation des entreprises

C'est la 3ème action portée par la Maison de l'entreprise à travers le CEFORE (Centre de formalités des entreprises) et vise à améliorer la formalisation des micros et petites entreprises dans la région du Centre Est. L'Acte Uniforme sur le Droit Commercial Général (AUDCG) a adopté depuis 2010, le statut de l'entrepreneur. Cette nouvelle catégorie d'entreprises vise à aider les pays membres de l'OHADA à réduire considérablement le nombre d'entreprises exerçant dans l'économie informelle par leur migration vers l'économie formelle. **(Complément à apporter sur les réalisations 2021)**

A0305. Appui aux communes sur la sécurisation foncière

Une convention de subside a été signée le 1er octobre 2020 avec l'Observatoire National du Foncier au Burkina Faso (ONF-BF) projet « Sécurisation Foncière et Développement Inclusif du Centre-Est (SFDI/CE). Toutefois, en raison de retard, à notre niveau, dans le transfert des fonds, le projet n'a pu débiter que le 1er janvier 2021. Après une année de mise en œuvre, on note, tout de même, des avancées significatives dans la mise en œuvre du projet tant dans la gestion que dans l'atteinte des résultats.

Sur le plan administratif, les réunions périodiques de coordination ainsi que les différents cadrages ont permis de recentrer l'action sur ses axes d'interventions que sont le développement institutionnel et le renforcement de capacités, l'intervention foncière liée à des sites spécifiques et le renforcement des capacités de gestion alternative des conflits fonciers.

Sur le plan opérationnel, on note une mise en œuvre réussie de la majeure partie des activités prévues dans le PTA 2020-2021. Ainsi sur les activités prévues, 18 sur 25 ont été exécutées, soit un taux d'exécution physique de 72%. Cette première année a été consacrée au développement institutionnel qu'est la mise en place et l'opérationnalisation des structures locales de gestion foncière ainsi qu'au renforcement de capacité des acteurs et parties prenantes du projet. Douze services fonciers ruraux ou bureaux domaniaux ont été formés et équipés et sont à présent opérationnels ; 416 CFV & CCFV sur 458 ont été mises en place et formées in situ sur le Régime Foncier Rural et leurs attributions et rôles au sein des différentes communautés.

Sur le plan financier, l'exécution budgétaire a été difficile du fait de certaines insuffisances constatées par le contrôle interne. Toutefois, les recommandations sont en cours de mise en œuvre et le taux d'exécution est fort appréciable ; il se situe à environ 90% par rapport à la première tranche et 39% du budget global.

L'insuffisance majeure à l'issue de cet An 1 est la non mise en œuvre des actions d'intermédiation sociale et mobilisation communautaire pour l'accès aux documents fonciers, la promotion des droits humains notamment les droits d'accès des femmes et jeunes au foncier, etc. Cela en raison du fait que la signature des conventions avec les OSC identifiées, par l'ONF, a pris du retard malgré une note de cadrage produite par Enabel pour en faciliter la mise en œuvre.

3.6 Performance de l'output 4



3.6.1 Progrès des indicateurs

Output 4 : L'accès des acteurs économiques de la région aux investissements structurants est amélioré					
Indicateurs/marqueurs de progrès	Valeur de base 2018	Valeur année 2019	Valeur année 2020	Valeur année de rapportage 2021	Cible finale
"Niveau d'appréciation des entreprises formelles de la région du Centre-Est par rapport aux infrastructures"	2,6/5	N/A	Planifier au MTR et à l'ETR	2,2/5	3/5
Taux de fonctionnalité des structures chargées de la gestion des infrastructures construites ou réhabilitées	N/A	N/A	Après réalisation des infrastructures	(Processus en cours de réalisation)	>75%
Proportion d'infrastructures réalisées ou réhabilitées qui sont bien entretenues	N/A	N/A	Idem	Infrastructures en cours de réalisation	>75%

3.6.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	En retard	En sérieux retard
A0401. Inventaire des infrastructures		x		
A0402. Réalisation ou réhabilitation de pistes en HIMO ²		x		
A0403. Infrastructures communales ou intercommunales				
A0404. Intermédiation sociale pour infrastructures		x		
A0405. Etude du profil énergétique et de connectivité		x		
A0407. Aménagements hydro-agricoles et pastoraux		x		

² Travaux en haute intensité de main d'œuvre
BKF 1803211 Entrepreneuriat - Rapport des résultats 2021

3.6.3 Analyse des progrès réalisés

A cette étape c'est la réalisation des infrastructures et la mise en place des structures de gestions et de l'entretien des infrastructures. Ce qui permettra à terme d'avoir des infrastructures qui seront bien gérées et bien entretenues.

Le Niveau d'appréciation des entreprises formelles de la région du Centre-Est par rapport aux infrastructures est passé de 2.6/5 à 2.2 /5. Cette régression s'explique par le fait que les infrastructures du projet sont en cours de réalisation et l'effet de ces infrastructures ne sont pas encore perceptible étant donné qu'elles ne sont encore fonctionnelles. Et avec le temps, sous l'effet des intempéries la dégradation des infrastructures s'accroît surtout qu'elles ne sont pas entretenues. A termes ces infrastructures seront mieux appréciées à la fin d'année 2022.

A l'étape actuelle, pour les outputs 1.4, l'on observe que les valeurs mid-line des indicateurs sont inférieures à celles de la baseline, alors que c'est l'inverse qui était attendu. Il apparaît essentiel, qu'on fasse une révision des indicateurs pour qu'ils soient plus exploitables pour l'appréciation de la performance, au risque d'occulter le taux d'exécution physique des travaux et toutes les autres activités de mobilisation et de formation des acteurs ou structures de gestion en cours de mise en place.

A0402. Réalisation ou réhabilitation de pistes en HIMO

<https://youtu.be/uKvKrxiyFZw> une petite vidéo sur les travaux du chantier école.

Pour l'année 2021, les activités ont débuté avec un atelier de lancement du projet qui avait pour objectif de présenter le projet et la méthodologie de mise en œuvre aux différents partenaires pour avoir leurs accompagnements car le processus se veut très participatifs.

Les résultats obtenus courant cette année de mise en œuvre sont satisfaisants. Le choix des communes et des pistes à aménager a été fait de façon participative et consensuelle avec l'implication des collectivités, des bénéficiaires les acteurs de la société civile. Notons que ce processus a été très fastidieux et lent vu que cet exercice était une première dans la région et aussi le linéaire est très réduit de 60 km par rapport au besoin de la région.

Un des objectifs spécifiques du projet étant l'amélioration de la compétitivité des entreprises locales, le projet a formé 19 entreprises locales en techniques de réalisations de pistes en HIMO, 5 de ses PME ont été attributaires de marché pour les travaux de la première tranche ; Ce qui montre que ces entreprises ont eu un meilleur accès au marché. Il est clair que 5 PME à l'échelle de la région n'est pas suffisante, pour cela il est prévu des sessions de renforcement et de recyclage à l'endroit de ces PME.

Un voyage d'étude a été organisé au profit des acteurs de la région du Centre Est (CT, les ODC OP, les PME, organisations des jeunes et des femmes) afin de leur permettre de s'imprégner des expériences d'autres régions sur la réalisation et l'entretien de pistes rurales par la méthode HIMO. Cette activité a permis aux acteurs de toucher du doigt les avantages de la technique HIMO et se sont engagés au-delà du projet à être les ambassadeurs de cette technique.

En parallèle des discussions sont en cours pour la mise en place d'un service technique infrastructure au conseil régional. A ce niveau le conseil régional a déjà fait la délibération de la création d'un service technique d'infrastructure, ce qui est une avancée significative, et le défi pour la suite reste la prise en compte des frais afférents au fonctionnement de ce service dans le budget, et le recrutement d'un technicien pour l'opérationnalisation.

L'exécution des 34,2 km de piste rurale va permettre le désenclavement de 49 villages issus des communes bénéficiaires. Nous avons déjà des retours des populations qui ont déjà une meilleure accessibilité au marché ce qui les encourage à augmenter leurs productions. C'est le cas par exemple des étuves de riz du village de Gomtenga qui sont parvenues à écouler facilement leur production la saison passée car le problème de désenclavement a été résolu.

Ces travaux d'aménagement de 34,20 km de pistes rurales ont impliqué la main d'œuvre locale permettant d'atteindre 1957 pour le nombre total d'emplois créés dont 1598 emplois créés pour les femmes.



Mise en œuvre des cordons pierreux par la Main d'œuvre locale en fin de piste

L'exécution des travaux traverse des difficultés en termes de mobilisation de la main d'œuvre locale, particulièrement du côté des hommes. La région du Centre-Est se distingue par sa particularité d'être une région frontalière avec deux (2) pays (Ghana et le Togo). Aussi, elle a une autre particularité liée au fait qu'elle reçoive d'importantes devises de sa diaspora vivant en Europe. Il existe aussi le phénomène de l'exode des jeunes vers les sites miniers. Tous ces facteurs contribuent à amoindrir les efforts de sensibilisation et de mobilisation de la main d'œuvre locale notamment du côté de la franche jeune.

L'intermédiation sociale est à pied d'œuvre auprès des leaders communautaires, des autorités administrative et coutumière et de la population pour la résolution de ce problème. Des engagements forts ont été pris par les leaders communautaires et les autorités des communes concernées pour une contribution active à la mobilisation de la main d'œuvre afin de faciliter la réalisation des travaux. Il faut noter que les personnes vulnérables telles que les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées sont prises en compte dans le recrutement de la main d'œuvre, et des tâches appropriées leurs sont confiées.

Un montant global de plus 6 millions FCFA a été versé déjà à la main d'œuvre locale comme paiement. Des sessions de formations en éducation financière leur permettront réinvestir efficacement ce gain.

Dans un projet multi-acteurs qui se veut participatif dans une zone à fort défi sécuritaire, il convient d'accorder une place importante à la consolidation de la cohésion sociale et à la prévention, la gestion et la régulation des conflits, vue que l'approche développée constitue en elle-même un facteur de participation citoyenne.

C'est ainsi que ProDeB travaille à la mise en œuvre des activités du projet à travers un dialogue permanent entre toutes les sensibilités concernées par le projet.

Des ateliers régionaux de concertations et de réflexions sur les mécanismes de prévention, de gestion et de régulation des conflits ont réuni des élus locaux, des CT, des STD, des organisations de jeunes et de femmes, des OSC, des OP, des confessions religieuses et des autorités coutumières.

Les conclusions des ateliers ont retenu que ProDeb va s'adosser à l'Observatoire Régional de Prévention et de Gestion des Conflits Communautaires pour ces activités en lien avec la cohésion social et la prévention et la gestion des conflits. Un plan d'action été élaboré en vue de l'organisation d'un certain nombre de rencontres/débats au niveau communale et communautaire pour mieux sensibiliser les acteurs locaux sur les questions de conflit et cohésion sociale.

A0403. Infrastructures communales ou intercommunales

Pour ce résultat il est également prévu de faire des réhabilitations et des réalisations d'ouvrage par la méthode haute intensité d'équipements (HIEQ). Un tronçon de pistes rurales fortement dégradé mais qui désert une zone à forte production agricole a été identifié avec nos partenaires de la direction régionale de l'agriculture et de la direction régionale des infrastructures. C'est la piste rural Kampoaga Loukou Godin qui souffrait d'un manque cruel d'ouvrage et est impraticable pendant la saison pluvieuse. Ce tronçon d'une longueur de 25km environ a été réhabilité permettant de désenclaver une zone de fortes productions agricoles (cotons, maïs et productions maraichères...) et aussi un accès à des services de santé. En effet la zone était coupée en deux pendant la saison pluvieuse rendant l'accessibilité au service de santé très difficile pour une partie de la population.

En ce qui concerne les infrastructures économiques communales et intercommunales, l'intermédiation a fourni une liste des infrastructures prioritaires par communes.

Avec cette liste une étude d'opportunité a été commanditée pour confirmer ou infirmer la pertinence des infrastructures en lien avec le développement économique et sociale. Cette étude en débuté en fin novembre 2021.

Le processus de réalisations des infrastructures semble long mais nécessaires car l'objectif est de doter les CT des infrastructures qui non seulement répondent aux besoins des communautés mais aussi qui seront un tremplin pour le développement économique et sociale.

Il est important de noter à ce niveau l'insuffisance des ressources pour la réalisation des infrastructures compte tenu des besoins importants des collectivités en infrastructures.

A0404. Intermédiation sociale pour infrastructures

La particularité de ce projet est que les indicateurs d'effet sont subordonnés à la réalisation et à la gestion des infrastructures à moyen terme. Bien qu'à ce stade, il n'y ait pas de données permettant de mesurer le degré de réalisation de ces indicateurs d'effet, il faut noter qu'au cours de cet An 1 de mise en œuvre des activités qui concourent à l'atteinte de ces indicateurs ont été réalisées.

Pour assurer la coordination des actions d'intermédiation sociale deux types de comités ont été mis en place : le comité régional d'intermédiation (CRIS) et les comités communaux de négociation des accords sociaux (CCNAS) dans les 10 communes retenues à la suite d'un processus assez participatif et inclusif. Le CRIS a appuyé l'équipe projet dans la mise en place des CCNAS dans 4 communes sur les 10, lesquelles communes sont reconnues assez difficiles à gérer. Le staff ainsi que d'autres partenaires bénéficiaires de subsides de Enabel projet ont bénéficié d'un renforcement de capacités en analyse et en gestion sécuritaire par l'Expert Sécurité des Opérations en Afrique de Vétérinaires Sans Frontières Belgique.

Les partenaires du CRIS et des CCNAS ont également bénéficié de renforcements de capacités afin de leur permettre de mieux jouer leur rôle dans ce processus d'intermédiation. Ils ont ainsi été formés sur : les outils de diagnostic participatif ; l'ingénierie et l'intermédiation sociale, la maîtrise d'ouvrage, le régime foncier rural ; la gestion durable des infrastructures ainsi qu'en négociation des accords sociaux.

Le CRIS a pu valider la liste de plus de 100 infrastructures économiques dans l'ensemble des 10 communes nous été soumise pour évaluation. Cette liste a fait l'objet d'analyse à l'interne avec les différents experts sectoriels à l'issue de laquelle une dizaine d'infrastructures ont été jugées pertinentes. Pour avoir la liste définitive, une étude d'opportunité a été commanditée dont les résultats permettront de prendre une décision finale en fonction du budget réservé pour ces infrastructures.

Une attention particulière devra être accordée sur la communication avec les bénéficiaires pour éviter les incidents en lien notamment avec la réalisation des infrastructures qui pourraient nécessiter des relocalisations de bénéficiaires.

A0404. Etude du profil énergétique et de connectivité

Cette étude ne se limitera pas à recenser l'existant mais analysera également l'intérêt des potentiels clients de ces services et leur capacité à en prendre en charge les coûts.

L'étude a été réalisée au cours de l'année 2021 par un groupement de bureau d'étude ALBARON DIGITAL. L'atelier de restitution de l'étude a eu lieu le 17 septembre 2021 et a connu la participation des acteurs privés et publics des secteurs de l'énergie et de la télécommunication. Les résultats de l'étude ont démontré que plus de 70% des entrepreneurs interrogés ont augmenté leur chiffre d'affaires avec l'accès aux services de l'énergie et de la connectivité internet. Aussi l'étude a révélé que le coût élevé de branchement constitue un frein pour certains acteurs économiques et des ménages à accéder à l'énergie. Malgré que la loi donne mandat aux collectivités territoriales pour la gestion de l'énergie au niveau de leur ressort territorial force est de constater que ces derniers n'ont pas pour le moment les capacités pour s'occuper de la question. La loi 014 donne la possibilité aux investisseurs privés d'investir dans le domaine de l'énergie au Burkina mais pour le moment elle semble n'être pas être attirante selon l'étude. Après avoir fait l'état des lieux et identifier les contraintes/obstacles ainsi que des perspectives les secteurs de l'énergie et de la connectivité internet l'étude a formulé des recommandations dont les principales sont les suivantes :

- Le renforcement du réseau SONABEL existant dans les villes pour permettre son extension et sa densification ;
- Le renforcement des capacités des collectivités territoriales notamment le Conseil Régional du Centre-Est à la gouvernance du secteur de l'énergie ainsi que l'Autorité de Régulation du Secteur de l'Energie (ARSE). Par ailleurs pour l'ARSE le second Compact du Millenium Challenge Account a un volet dédié au renforcement des capacités de cette structure ;
- La mise en place d'un mécanisme pour faciliter l'accès à l'énergie à travers des coûts de branchement abordable ;
- Le renforcement de capacités et le développement d'applications dédiées pour favoriser le développement du digital au regard de ces avantages ;
- Faciliter l'accès à des terminaux haut débit (smartphones) aux utilisateurs.

Au sein de l'intervention la réflexion est en cours pour voir comment nous pourront mettre en application certaines recommandations de l'étude. A ce titre le rapport synthèse de l'étude a été déjà partagé avec la majeure partie des acteurs publics et privés qui interviennent dans l'énergie et la connectivité internet et des rencontres sont prévues en vue de mobiliser des acteurs qui seront intéressés d'intervenir dans ces deux domaines.

A0407. Aménagements hydro-agricoles et pastoraux

Cette activité qui vient pour soutenir les actions au niveau du résultat 1 à travers la réalisation des infrastructures de production agricole et pastorale a démarré au cours du troisième trimestre de 2021 avec la signature de la convention de subside 10044 courant avril 2021. Au total douze (12) périmètres irrigués à micro-aspersion de 2ha chacun, deux (02) bas-fond rizicole de 5 ha par site, huit (08) forages pastoraux dont six (06) seront couplés avec un champ fourrager de 0.5ha, 120 km de piste à bétail à baliser, 6500 ha de zone de pâture à baliser, quatre (04) aire de repos à baliser et huit (08) magasins de stockage sont prévues pour être réalisées. Au cours de 2021 toutes les études techniques ont été réalisées et les appels d'offres ont été lancés, les évaluations des offres ont été faites au mois de décembre 2021. En 2022 toutes les infrastructures seront réalisées et l'exploitation des sites devraient commencer.

4 Suivi budgétaire

Rubrique	Budget	Dépenses 2019	Dépenses 2020	Dépenses 2021	Dépenses 2019-2021	Solde	Taux de déboursement à fin 2021
<i>Output 1</i>	5 625 000,00	109 271	2 197 511	1 935 616	4 242 398	1 407 602	75%
<i>Output 2</i>	3 313 000,00	34 224	795 454	1 029 549	1 859 227	1 740 773	56%
<i>Output 3</i>	1 447 000,00	4 964	454 580	404 104	863 648	986 352	60%
<i>Output 4</i>	7 415 000,00	-	1 189 381	2 923 657	4 113 038	3 486 962	55%
Total opérations (A)	17 800 000,00	148 459	4 636 926	6 292 926	11 078 311	7 621 689	62%
Moyens généraux (Z)	2 600 000,00	395 122	330 509	387 301	1 112 932	587 069	43%
TOTAL GENERAL	20 400 000	543 581	4 967 435	6 680 227	12 191 243	8 208 757	60%

Pour la 3^{ème} années, l'intervention s'était fixé pour ambition d'atteindre 60% d'exécution financière en fin d'année. Cette planification financière a été atteinte grâce à l'équipe Entrepreneuriat dévoué qui ne cesse de faire un suivi de proximité des activités des partenaires. Ce résultat en année 3 permet clairement de dire que l'intervention est sur une bonne voie en vue d'atteindre les objectifs financiers en fin de projet.

Il est à noter que les résultats de l'intervention ne sont pas encore bien visibles car cette dernière est dans sa première année de mise en œuvre en ce qui concerne les conventions de subsides signées.

Il faut aussi dire que l'intervention ne se passe pas sans difficultés et certaines contraintes à l'atteinte de certains résultats. Parmi ces difficultés, on peut citer la modalité d'exécution des subsides qui sont les suivantes :

- Contrôle internes : Un point focal en interne est chargé du suivi évaluation. Enabel effectue un contrôle de l'ensemble des composantes de la justification demandée. Lors du contrôle, tant les aspects financiers que les aspects liés au contenu sont contrôlés, de même que la cohérence entre eux.
- Audits externes : En fin de chaque année, un audit financier permet de valider les dépenses engagées dans le projet. Le partenaire doit obtenir de Enabel un ANO (Avis de non-objection) avant sélection du bureau d'audit (répondant aux standards internationaux).
- Pourcentage d'exécution minimale : A l'exception de la première tranche, le versement d'une tranche est conditionné par l'utilisation d'au moins 75% de la tranche précédente.

Pour alléger les modalités de décaissement en Q4, un avenant a été proposé aux bénéficiaires pour sauter le verrou de l'audit externe qui prend plus de temps en terme de procédure de sélection de bureau d'audit externe et de temps d'exécution. C'était aussi l'occasion de faire des réaménagements budgétaires pour les années à venir.

-

5 Risques et problèmes

Parmi les risques, le seul qui s'est manifesté au cours de la période d'intervention est celui lié à la sécurité, traité dans le tableau suivant. Un autre type de risque s'est manifesté avec le démarrage et l'exécution du partenariat. Il s'agit de la dépendance vis-à-vis des PMO et de leurs capacités.

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
RO2. Détérioration de la situation sécuritaire par infiltration de groupes armés dans les zones rurales de la région Centre-Est	Janvier 2019	OPS	Haute	Haute	Très élevé
RO3. Augmentation continue du prix des équipements entrant dans les travaux de construction surtout ceux à importer	Septembre 2021	Stratégique	Haute	Haute	Très élevé
Budget insuffisant pour la réalisation des infrastructures, lié au déficit sécuritaire sanitaire et attentes énormes des collectivités	Septembre 2021	Stratégique	Haute	Haute	Très élevé
Dépendance vis à vis des PMO et leurs capacités / cas des acteurs publics et comptes trésor, leurs procédures peuvent	2021	OPS	Haute	Haute	Très élevé

clairement freiner voire bloquer la mise en œuvre des activités					
---	--	--	--	--	--

En plus de l'insécurité la COVID 19 a entraîné l'inflation dans le secteur économique sur le plan mondial. Ces deux contraintes risquent d'impacter négativement sur la réalisation des infrastructures agricoles comme pastorales car les plus grandes réserves de zone de pâtures se trouvent dans la province du Koulpélogo dont le niveau de sécurité est très volatile. Une bonne partie des pistes à bétail à baliser se trouvent également sur le territoire de cette province qui est sous emprise des groupes armés.

En rappel, le traitement de ce risque a été révisé en début 2019. Ce risque reste le même au cours de 2021.

le Burkina Faso fait face cette dernière décennie à une montée de l'insécurité, de la violence, et de l'effritement de la cohésion sociale. La dégradation de la situation sécuritaire s'exprime à travers les groupes terroristes mais aussi les groupes armés d'auto-défense, les exactions des forces de sécurité, et également les tensions communautaires, sur fond d'une cohésion sociale qui s'effrite dangereusement. Cette situation sécuritaire, couplée aux autres facteurs d'instabilité, a mis le Burkina Faso, depuis 2018 en particulier, face à une crise de protection sans précédents. Les déplacements massifs de population en particulier se sont accélérés à une vitesse inégalée : 1,4 millions de personnes déplacées internes (PDI) sont renseignées à la fin août 2021 tandis que 140.000 étaient enregistrées en avril 2019.

Traitement des risques		Suivi des risques			
Action(s)	Responsable		Echéance	Progression	Statut
RO2. Accepter / Atténuer. Analyser l'impact de la nouvelle situation sur les entreprises et leurs fournisseurs de services (publiques et privés) et les mesures prises par les entreprises pour faire face au changement de contexte. Si nécessaire, revoir les cibles de certains indicateurs, modifier ou supprimer des activités, définir des approches adaptées pour	IM	Continu	Situation sécuritaire dans certaines communes de la province du Koulpélogo en dégradé. Accès de		En cours

continuer à soutenir les entreprises et contribuer à paix/résilience/cohésion (a minima 'do no harm')			l'équipe limité avec répercussion sur les activités économiques.		
<p>Ro4 :</p> <p>Analyser la situation sécuritaire sur les sites de réalisation des infrastructures et sensibiliser les entreprises attributaires des marchés sur des conditions de travail dans des zones de niveau de sécurité sensible.</p> <p>Voir la possibilité des réaménagements budgétaires pour faire face aux contraintes budgétaires</p>	IM et IO	Continu		<p>Evaluation du niveau sécuritaire par le partenaire de mise en œuvre et concertation avec Enabel pour des actions à entreprendre</p> <p>Suivi du processus d'attribution des marchés chez le bénéficiaire</p>	En cours
Privilégier les marchés des entreprises les mieux disant tout en tenant compte de la qualité des livrables	Expert Infrastructure et PMO		2022		En cours
Revoir le cadre de partenariat avec les acteurs publics et leurs procédures	IM et CPM		2023		

Concernant le risque relatif à la dépendance vis-à-vis des PMO et de leurs capacités, il a été constaté que l'ouverture des comptes trésors au démarrage des actions ainsi que les procédures administratives des acteurs publics freinent voire bloquent la mise en œuvre des activités. Cette situation amène à réfléchir à l'avenir sur les modalités de partenariat avec les acteurs étatiques.

Au niveau des problèmes recensés par l'Intervention, on peut annoncer le départ de l'ATN – Financement des entreprises en fin Août 2021. Un recrutement d'un nouveau collègue Intervention Officer Entrepreneuriat Innovant en vue de la poursuite des activités. Son arrivée en octobre 2021 a coïncidé avec la mise en place de la Société de Cautionnement mutuel.

Comme autre point positif, c'est l'arrivée de l'IM en fin février 2021 et coïncide avec le début de l'exécution la majeure partie des conventions de subside. La nouvelle IM a permis de fédérer l'équipe et rechercher le point de synergies d'action aussi bien au niveau de l'intervention et portefeuille qu'au niveau des partenaires.

6 Synergies et complémentarités

6.1 Avec les autres interventions du portefeuille

Il existe plusieurs types de synergies que l'intervention entrepreneuriat a développé au cours de 2021.

L'intervention Entrepreneuriat a collaboré avec les autres interventions au sein du portefeuille.

Synergie entre les interventions Entrepreneuriat et Police de Proximité (Polprox):

La question sécuritaire étant préoccupante dans la région, il est primordiale de réunir un certain nombre de conditions préalables pour le développement des activités économiques et de l'entrepreneuriat. C'est ainsi que des actions concertées entre les équipes aboutissent à l'identification des communes où les activités sont délocalisées au profit d'autres communes où la sécurité est plus rassurante.

Prodeb, dans le cadre de la réalisation des pistes par la méthode HIMO développe un objectif spécifique sur la cohésion sociale et la prévention, gestion et régulation des conflits. Les concertations sont en cours avec les interventions Paaspanga et Police de Proximité pour agir en synergie dans ce sens

Synergie entre les interventions Entrepreneuriat et Santé Droit Sexuel et Reproductif (SDSR):

les femmes constituent une cible importante pour l'atteinte des objectifs de l'intervention ; et disposer d'une plus grande maîtrise de leur fécondité leur permettrait de pouvoir mieux anticiper et gérer leurs activités économiques. SDSR est par ailleurs sollicitée par l'intervention Entrepreneuriat pour apprécier/améliorer l'approche genre mise en œuvre par le partenaire Helvetas pour la réalisation des pistes rurales.

Synergie entre les interventions et Renforcement des capacités (Paas Panga)

porte sur les questions de renforcement de compétence et de digitalisation, et est transversal pour les autres interventions. Les deux interventions collaborent déjà dans le cadre du centre de promotion des technologies et de l'innovation dont l'animation est assurée par CEAS/Burkina ; ce centre a fait le point des besoins des acteurs de la région en équipements et technologies, et a élaboré un catalogue des technologies sollicitées dans la région. A travers des journées d'information et la diffusion du catalogue il vise à faire un lien entre équipementiers et acteurs. Le centre organise des présentations/démonstrations de l'impression 3D. Aussi, l'intervention Paas Panga compte répertorier les différents conflits fonciers identifiés sur une plateforme digitale, en collaboration avec l'ONF et avec la participation de Polprox.

Le renforcement des capacités de certains partenaires publics de mise en œuvre de l'intervention entrepreneuriat a été possible avec le concours de l'intervention Paspanga. La DR Agriculture, le CREAM et PNB-BF ont dans un premier temps bénéficié d'un accompagnement pour affiner leurs besoins en renforcement.

Par la suite une série de formations ont été réalisées au profit de ces partenaires. En l'état seule la DR Agriculture pour avoir finaliser beaucoup plus tôt ses besoins a pu bénéficier de formations de la part de l'intervention Paspanga. Les deux autres partenaires (CREAM et PNB) seront certainement les prochains à en bénéficier.

Dans le cadre de l'élaboration des tdrs pour le recrutement du gestionnaire du centre d'innovation, l'intervention Paas-panga a été associé au processus et y a contribué sur le volet promotion du numérique et du digital. Déjà dans le cadre de la prestation du centre de promotion des technologies, elle a mise à disposition dudit centre, deux imprimantes 3D pour les formations et démonstrations. Cette mise à disposition d'équipements acquis par Paas-panga se poursuivra dans le cadre du centre d'innovation avec du matériel complémentaire notamment une vingtaine d'ordinateurs et 08 autres imprimantes 3D.

Mutualisation de la cellule infrastructure avec les autres interventions du portefeuille :

Au cours de l'année 2021 les autres interventions du portefeuille notamment SDSR, PolPROX , RSS et PARJI ont profité de l'expertise de la cellule infrastructure pour la mise en œuvre de leurs projets d'infrastructures. Les projets ont été mises en œuvre dans ce cadre sont les suivants :

- La réalisation des infrastructures au niveau du centre médical urbain de Tenkodogo pour le compte de SDSR et de POLPROX ;
- La réalisation de la police municipale de Tenkodogo dont les travaux sont achevés et celle de Pouytenga dont les travaux sont toujours en cours ;
- Les travaux d'électrification de dix (10) CSPPS dont les travaux sont toujours en cours ;
- La construction des bureaux et hall pour accompagnant au service pédiatrique du CHR de Tenkodogo ;
- La réalisation de cinq (05) forages productifs au profit de CSPPS de la région du Centre-Est ;
- La construction de bureaux/réhabilitation et extension au profit des directions provinciales de l'action sociale de Kouritenga et du Boulgou dont les travaux sont toujours en cours ;
- La réalisation des études techniques pour la construction d'un bâtiment RDC extensible en R+2 au CHR de Tenkodogo ;
- La conduite des études techniques pour le projet de construction d'un Institut de Médecine Légale au profit du CHU de BOGODO.

Dans le cadre de la réalisation des pistes rurales par la méthode HIMO, les thèmes transversaux, tel que le genre, font partie du processus. Pour avoir une orientation commune qui cadre avec les activités que l'intervention SDSR, un cadrage a été organisé avec le partenaire helvetas en collaboration avec l'intervention « She décide » pour donner les orientations sur l'approche genre à développer dans le cadre de ce projet.

Synergie au sein du portefeuille :

La cellule infrastructure fonctionnent de manière transversale

Synergie encouragée entre les partenaires :

Les PMO mettent en œuvre des actions sur des thématiques différents qui se croisent en termes d'activités sur le terrain et de méthodologie d'approche. Il va sans dire que ces acteurs doivent s'échanger des informations pour une plus grande maîtrise des actions au profit des bénéficiaires.

Enabel favorise cette synergie entre les partenaires en organisant en début de la mise en œuvre des actions un atelier à Tenkodogo pour partager les règles et procédures de Enabel en matière de communication et visibilité, genre et intégrité, procédures d'achat applicables aux conventions de subside, reportage de gestion financière, Sécurité dans la zone d'intervention.

C'est dans le même sens qu'un groupe WhatsApp a été créé partager les informations sur les activités et annonces.

Un autre sujet de collaboration entre intervention a été le montage de l'**étude CAP** (connaissances, attitudes et pratiques) **et socio-anthropologique** qui est transversale à toutes les interventions du portefeuille et qui doit aider les équipes à identifier les facteurs de blocage et les potentiels leviers pour contribuer aux changements, et en particulier aux progrès vers l'égalité entre hommes et femmes. Cette étude est disponible depuis Octobre 2021 en sa version finale. L'étude a montré que seulement une femme sur onze déclare avoir bénéficié d'une formation en entrepreneuriat. Il convient donc de rendre la connaissance de ces procédures plus aisée (voire de réduire leur poids). Il serait vain de former et de sensibiliser les femmes en général. Il convient de toucher un groupe cible précis de femmes de la région sur les mécanismes de formalisation et de création d'entreprises formelle dans la perspective d'accroître leurs capacités d'action et d'autonomisation économique.

Par ailleurs, il faut étudier de près les logiques de maintien dans l'informel avant de promouvoir la formalisation des activités économiques féminines, formalisation qui donne accès aux commandes publiques et aux crédits. L'enquête qualitative apportera des éléments de réponse pour mieux comprendre les logiques de maintien des femmes dans l'informel, mais également les facteurs du succès à travers des récits de vie de femmes qui ont réussi à formaliser leur activité entrepreneuriale.

Quelques pistes d'interventions peuvent être les suivantes : Augmenter l'accès des femmes aux ressources financières et aux services ainsi que leur contrôle sur ceux-ci, la mobilisation des infrastructures pour l'égalité des genres, le plaidoyer pour la discrimination positive en faveur des femmes et des entreprises dirigées par des femmes, l'augmentation de la productivité des agricultrices et la facilitation de leur inclusion sur le marché, et la fourniture de formation en compétences dans des domaines spécifiques (innovations technologies, numérique, etc.) à l'intention des femmes dans la région est nécessaire.

Avec les projets pour tiers

L'intervention a développé une synergie avec le Projet d'Appui au Renforcement de la Justice pour lutter contre l'Impunité (PARJI). Il s'était agi d'une part d'accompagner le projet dans l'analyse et sélection d'un partenaire de mise en œuvre. D'autre part, l'Entrepreneuriat à

élaborer les TDR pour le recrutement d'un consultant en vue de **la réalisation de plans architecturaux d'un Institut de Médecine Légale au CHU de Bogodogo.**

6.2 Autres synergies et complémentarités

Des synergies et complémentarités ont pu être développées entre résultats au sein de la même intervention Entrepreneuriat.

Ainsi les acteurs des chaînes de valeur contribuant à l'output 1 ont signé des conventions de collaboration avec d'autres acteurs intervenants sur d'autres outputs (2 et 4).

A titre d'exemple : Les acteurs de la transformation agroalimentaire accompagnés par SOS Faim (Output 1) bénéficieront de formation du CIFEA (output 2).

Quant aux producteurs (Maïs, Arachide, Manioc), le renforcement des capacités sur l'agroécologie se fera au travers de WHH (Output 4).

L'INERA qui travaille sur les semences améliorées a contribué à renforcer les capacités des producteurs membres des coopératives accompagnés par SOS Faim par des formations en salle mais également sur site via des visites commentées sur des parcelles de démonstration.

D'autres collaborations moins formelles (absence de convention signée) ont permis par exemple à des acteurs accompagnés par un projet d'intervenir auprès de groupes cibles d'autres projets pour apporter des solutions (approvisionnement d'intrants) : cas de l'entreprise revitaliz dont le déploiement a été facilité par CEAS et qui a contribué à résoudre le besoin d'engrais auprès de certaines coopératives agricoles accompagnées par TRIAS.

Il y a aussi la collaboration entre CEAS et la DR ANPE ayant permis à des jeunes filles inscrites dans la filière électricité de prendre part aux appels à projet lancé par CEAS (2 filles retenues au sortir du processus pour les énergies renouvelables).

Le projet PTRE-FJ a appuyé le Programme national de biodigesteurs du Burkina Faso (PNBF) lors de la prospection des porteurs de projet dans le cadre du développement de l'entrepreneuriat des jeunes à travers le biodigesteur dans la région du Centre-Est. Cela s'est traduit par la participation de l'équipe du projet à la diffusion d'informations et partage du canevas de remplissage lors des sessions de formations auprès des sociétés coopératives et entreprises agricoles cibles. Les domaines d'activités concernés étaient : la construction de biodigesteurs, la commercialisation de compost, la production et vente de foyers biogaz. A l'issue du processus, un (01) dossier de candidature a été reçu au PTRE-FJ et transmis au PNBF. Une séance de travail a eu lieu avec Vétérinaire sans frontière pour l'identification des sites d'implantation d'infrastructures. Il s'est agi de voir dans quelles communes, il serait opportun de construire des magasins de stockage de beurre de karité ou des centres de transformation des PFNL. Cette concertation a permis de faire un croisement entre les communes ou les acteurs du projet PTRE FJ sont répertoriés et l'implantation des infrastructures. Cette synergie permettra à certains acteurs du projet de bénéficier d'autres types d'appui dans lesquels, le PTRE FJ n'intervient pas spécifiquement (notamment la construction d'infrastructures).

Les autres synergies avec des partenaires externes demeurent quasiment les mêmes en 2021. Il s'agit de l'utilisation de la démarche SmeLoop dans le cadre du coaching des PME. L'intervention Entrepreneuriat a développé une synergie avec la GIZ à travers son Projet Centres d'Innovations Vertes du Secteur Agro-alimentaire (ProCIV). Cette démarche d'accompagnement des entreprises mise au point par la GIZ avait été retenue pour une expérimentation dans le Centre Est. **Mise à niveau et renforcement des capacités de**

plus de 25 coaches d'entreprises dans la région du Centre Est. En effet, à travers les partenariats mis en place, 11 business coaches ont été recrutés et formés dans le cadre du partenariat avec la Maison de l'entreprise (volet SME loop destiné aux entreprises en croissance) ;

Un projet pour le développement de l'entrepreneuriat, mis en œuvre par l'OIM³, a été mis en œuvre de 2017 à mars 2021, et une seconde phase en décembre 2021. Des échanges informels existent déjà entre des partenaires de mise en œuvre de l'intervention et ce projet, notamment sur le partage d'information sur le choix des candidats pour un appui, en vue d'éviter des doublons. Ainsi, une concertation plus formelle entre l'intervention et ce projet est envisagée en vue d'améliorer l'efficacité et l'efficacités des actions des 2 structures.

Dans le domaine de l'entrepreneuriat féminin, l'intervention apporte un appui au Centre d'Incubation Féminin en Entrepreneuriat Agricole de Tenkodogo (CIFEA) via un subside avec la Maison de l'entreprise.

La Lead expert PSDE, Enabel HQ a effectué une visite sur le terrain et a eu l'occasion de rencontrer l'équipe de CIFEA et certain nombre de femmes entrepreneures, et apprécier la qualité de l'encadrement offert ainsi que le dynamisme des parties prenantes. Il a été noté que CIFEA a été rééquipé et renforcé pour permettre l'incubation de 80 femmes entrepreneures d'ici à 2023.

La présence des certains acteurs dans la région a favorisé l'écosystème. C'est le cas du **Centre de promotion des technologies gérés par CEAS Burkina** a établi des partenariats avec des acteurs publics de la recherche comme le **INERA** et l'**IRSAT** pour les aspects techniques ainsi que des acteurs majeurs de l'incubation tels **Wakatalab** qui n'avait jusqu'alors pas d'activité dans la Région. L'incubateur de Ouagadougou, « **La fabrique** » a également fait connaître le centre des technologies à ses propres incubés dans le cadre de leur accompagnement. Ce Centre a permis à plus de 700 bénéficiaires d'être sensibilisés à ces technologies adaptées et à 530 bénéficiaires de bénéficier d'un accompagnement pour l'identification des solutions techniques adaptées à leurs besoins spécifiques.

La Représentation de Enabel Burkina a reçu une équipe de la structure « Forth Investment » qui a souhaité partager leur expérience sur le mécanisme de financement dans le WASH. ForthInvestment développe en partenariat avec l'ONG Aqua for All un mécanisme financier dédié au secteur WASH. Il prévoit un déploiement courant l'année 2022. Ce mécanisme possède trois (03) composantes principales : (i) Un instrument d'accompagnement opérationnel afin d'apporter des compétences multidisciplinaires avant et après le financement des entreprises sélectionnées. (ii) Un instrument de sensibilisation/plaidoyer aux questions du WASH adressé aux différents acteurs (Banques, IMF, population, instances publiques, etc.) de l'écosystème du WASH. Un instrument de financement et de garantie qui permettra de financer et aussi de dérisquer les projets pour les institutions financières ; tout en adaptant les conditions de financement (taux d'intérêt, échéancier de remboursement, etc.) aux besoins des PME du secteur WASH.

Les échanges avec les équipes de la coopération allemande et française se sont poursuivis au cours de la période pour explorer davantage les opportunités de complémentarité et de synergie dans les programmes respectifs. Enabel a participé à un appel à proposition de l'Union Européenne avec la GIZ.

³ Projet Jeunesse, Emploi et Migration (JEM)

7 Thèmes transversaux

7.1 Environnement et changement climatique

L'appui de l'intervention permettra non seulement la création de nouvelles entreprises ou leur diversification, mais également la diffusion d'innovations dans le domaine de l'habitat, de l'énergie ou de la gestion de l'eau, contribuant à l'adaptation ou à la mitigation des effets du changement climatique, ou encore à la réduction de l'impact négatif sur l'environnement des activités humaines dans la région.

Les actions pour la protection de l'environnement sont relatives à la promotion des énergies renouvelables (énergie solaire et biogaz), des biofertilisants (fumure organique), de l'habitat bioclimatique, la valorisation des déchets, et l'utilisation de semences adaptées au changement climatique

Sur la question de l'environnement et du climat, Enabel a, via des appels à proposition octroyées des subsides à des ONGs dans le but de faciliter l'installation d'entreprises dans des secteurs en lien avec l'environnement et le changement climatique.

Sur la thématique des Energies Renouvelables et de la valorisation des déchets

Enabel via le projet Decouverte a facilité l'installation d'une unité de valorisation des déchets en engrais organique (Revitaliz) à Bagré dans la région du Centre-Est. Un important matériel d'une valeur de 70 000 Euros a été mis à la disposition de cette unité afin de faciliter son déploiement.

L'implantation d'une telle unité au-delà de la création d'emplois verts aura un impact environnemental sur les communes urbaines de la région. Ces dernières grâce à la structuration en amont de leurs systèmes de collecte des déchets au sein des ménages et des places publiques (marchés, gares routières, ...) bénéficieront d'une amélioration de leur cadre de vie et les déchets organiques collectés serviront dans la formulation de l'engrais.

L'engrais produit par revitaliz servira dans les chaînes de valeur agricoles à améliorer la fertilité des sols (gestion durable des terres) contribuant ainsi à améliorer la résilience des exploitations agricoles familiales face aux effets négatifs du changement climatique.



Unité Revitaliz pour la production d'engrais organique

En dehors de revitaliz, 28 porteurs de projet dans le domaine des énergies renouvelables et de la gestion des déchets solides ont été retenus par le projet Decouverte afin de bénéficier d'un accompagnement pour affiner leur projet et renforcer leur capacité entrepreneuriale. Ces nouveaux projets d'entreprises contribueront à promouvoir des modes de production et de consommation durable plus respectueuse de l'environnement au travers des services et produits.

En lien avec les énergies renouvelables, Enabel finance via un subside un projet sur le biodigester qui permet d'une part de réduire les gaz à effet de serre issues des déjections animales et d'autre part de préserver l'environnement en limitant la pression sur les ressources ligneuses.

10 porteurs de projets en lien avec la construction de biodigester, la fabrication d'accessoires et la commercialisation de compost ont été retenus et bénéficieront du renforcement de leurs capacités à la fois technique mais aussi sur l'entrepreneuriat.

Sur la thématique de l'habitat à faible impact environnemental

Grâce au subside octroyé par Enabel, une nouvelle offre de construction (voûte nubienne) utilisant des matériaux plus respectueux de l'environnement se développe dans la région du centre-est.

Le développement d'une telle offre passe par l'existence de ressources humaines qualifiées capable de proposer des services adaptés répondant au besoin des populations.

L'année 2021 a permis de mettre en place des chantiers écoles et formés des artisans maçons qui avec l'accompagnement d'AVN se professionnaliseront.



Chantier de formation VN

Dans le cadre de la réalisation des infrastructures, l'environnement occupe une place centrale. Ainsi, des études d'impact environnementaux sont menées lors des études techniques assorti d'un plan de mitigation et d'atténuation des effets néfastes sur l'environnement.

La main d'œuvre locale qui remplace les équipements mécanisés en phase de réalisation mais aussi d'entretien des infrastructures (Pistes rurales et aménagement hydroagricoles) répond à des exigences économiques des populations rurales mais aussi à leur adaptation aux changements climatiques.

Participation à la formulation du portefeuille climat

Le changement climatique et la dégradation des terres sont des défis majeurs qui affectent les sociétés et les écosystèmes de multiples manières, notamment au niveau économique, politique et sécuritaire, culturel et démographique. Pour aider les populations du Sahel à répondre à ces défis, le gouvernement belge, par sa ministre de la Coopération au développement, a confié à Enabel la formulation et la mise en œuvre d'un Portefeuille Thématique Climat (PTCS) régional couvrant 4 pays du Sahel (Burkina-Faso, Mali, Niger et Sénégal) en plus de la composante régionale.

L'objectif général du PTCSS est d'« **améliorer la gestion intégrée des ressources naturelles et restaurer durablement les écosystèmes naturels du Sahel dans le cadre de la lutte contre la désertification et les conséquences négatives des**

changements climatiques et, ce faisant, renforcer la résilience des populations sahéliennes vulnérables ».

Dans ce cadre que la coordination de la formulation a été confié à l'Expert Sectoriel Thématique - Chaîne de valeur et Économie verte, notamment le recrutement d'un consultant pour la collecte et l'analyse des informations et contribuer à la formulation du volet national Burkina du PTCS.

7.2 Genre

La problématique genre est autant que ce peut pris en compte dans la stratégie d'intervention des partenaires de mise en œuvre à travers actions concrètes telles que les quotas, les mécanismes de leadership féminin, la prise en compte des contraintes spécifiques des femmes et jeunes dans les chantiers HIMO ou dans l'accès au financement. L'identification des chaînes de valeur prioritaires avait inclus, comme critère de choix, le potentiel de contrôle par les femmes des ressources et du revenus de leur travail.

En effet, il est tenu compte des femmes, des jeunes et des personnes vivant avec un handicap⁴ dans la sélection des bénéficiaires finaux et les données sur les bénéficiaires sont fournies selon le genre.

Le rôle des femmes a été exploré dans deux études, l'inventaire des infrastructures en termes d'accès, contrôle des ressources et leur présence dans les instances décisionnelles, et dans l'analyse de l'adéquation entre offre et demande de services financiers.

Au niveau de l'intermédiation sociale, on note de plus en plus une implication des jeunes, des femmes dans plusieurs instances notamment au niveau des structures de gestion des Infrastructures économiques. Plusieurs associations et groupements mis en place se sont vus confier la gestion de certaines infrastructures économiques (PTF, magasins d'intrants...) en plus de leurs activités régaliennes.

Au sein des comités de gestions, les postes de trésorières et secrétaires sont généralement laissées aux bons soins des femmes et des jeunes. Cependant, on retrouve plus de jeunes aux postes de secrétaire en raison de leur niveau d'instruction à même de leur permettre de rédiger des comptes rendus d'activités.

Cependant, malgré les dispositions règlementaires, les femmes surtout en milieu rural occupent toujours une position qu'on peut qualifier de second plan. En exemple, elles sont très présentes dans le domaine de la production, transformation des produits locaux. Cependant, au niveau commercial, elles sont sous représentées.

L'intervention est aussi impliquée dans la conception de l'étude CAP et socio-anthropologique qui permettra d'identifier les facteurs de blocage et les potentiels leviers pour contribuer aux changements, Il s'agira de collecter les données complémentaires pouvant servir de mieux affiner les analyses dans la prise en compte du genre dans les activités.

- i) **Connaissances entrepreneuriales :** L'étude montre que les femmes de la région du Centre-Est n'ont pas de connaissances sur les procédures administratives et les éléments nécessaires pour créer une activité économique formelle ou pour formaliser celle existante. En effet, la proportion des hommes qui déclarent

⁴ Le projet PACE -DID mis en oeuvre par RIKOLTO retient des porteurs de projet et des projets de développement pour les jeunes et les femmes. Il est mis en place un comité technique pour le choix qui comprend la fédération des personnes vivant avec un handicap.

connaître certaines démarches et pièces nécessaires à la création ou formalisation d'une activité économique formelle est de 5,2% contre 1,6% chez les femmes. Aussi, 85 % des femmes ne savent rien de la présence des services d'incubation et des services techniques (conseil, coaching, montage des plans d'affaires) de soutien des activités productives des femmes et des jeunes dans la région. En outre, 74,57% des femmes n'ont aucun niveau de connaissance sur les mécanismes de financement des activités économiques et 9/10 femmes (91,8%) n'ont aucune connaissance des procédures de sécurisation foncière (APFR) contre 6/10 hommes (58,5%). Enfin, 83% des femmes de la région déclarent avoir un niveau nul ou faible en termes d'utilisation des moyens de paiements électroniques ;

- ii) **La liberté d'entreprendre une activité économique :** La liberté de créer une activité économique génératrice de revenus dans la région du Centre-Est n'est pas considérée comme un obstacle à l'entrepreneuriat féminin. Environ 9 femmes sur 10 (91,5%) déclarent être libre d'exercer une activité économique dans la région contre 97 hommes sur 100 ;
- iii) **Les facteurs d'influence des pratiques entrepreneuriales :** La pratique d'activité économique dans la région est influencée par le sexe, la province de résidence, l'âge et la prise de décision sur les facteurs de production dans le couple. En effet, 64% des hommes enquêtés dans la région exerce une activité économique contre 40% chez les femmes. La province de Boulgou est susceptible de favoriser l'entrepreneuriat féminin que celle du Koulpélogo. Les femmes de plus de 18 ans ont plus de chance de pratiquer une activité économique que celles âgées entre 12 à 18 ans. Lorsque la femme n'est pas associée aux décisions sur les facteurs de production comme la terre, elle est moins susceptible de réaliser une activité économique que si elle a accès (autonomie) à la terre ;
- iv) **Principales sources de revenus :** les hommes de la région se procurent des revenus principalement dans les activités de service (24,96%), de production céréalière (24,24%, Maïs, Riz, Sorgho rouge, Petit mil, Fonio) et de l'artisanat (15,58%). Si ces trois types d'activités sont aussi exercées par les femmes, il faut noter que l'artisanat est la première source de revenus de femmes (30,87%), suivie par la transformation des produits agricoles (20,58% des femmes) et la commercialisation des produits agricoles 11,32% ;
- v) **Statut des activités économiques :** Seulement 2,41% des activités économiques des femmes sont *formelles* contre environ 6% pour les hommes. Les activités génératrices de revenus des femmes sont à 98% informelles, 76% rurales, 82% individuelles, à petite échelle et comptant un très faible investissement (2 femmes sur 100 investissent plus de 80% de leur revenu à l'entrepreneuriat), donc très rarement de nature entrepreneuriale au sens habituel du terme ;
- vi) **Renforcement des capacités :** Il ressort qu'un dixième (10,92%) de femmes enquêtées déclare avoir reçu une formation en entrepreneuriat. Ce chiffre ne diffère pas de celui des hommes.

L'intervention entrepreneuriat est conscient de l'utilité du genre au cœur des investissements de Enabel. C'est pour cette raison que l'intervention s'est fixé des objectifs en la matière. Il s'agit d'atteindre des quotas de 30% dans le cadre des conventions de subsides et soutenir des maillons de la chaîne de valeur qui engagent beaucoup de femmes.

Dans la région du centre Est du Burkina Faso, les femmes sont au cœur du développement économique et social dans tous les secteurs d'activité notamment les petites transformations

agro-alimentaires. Cependant elles sont très peu compétitives par manque de compétences et d'appui financier. En vue d'améliorer la compétitivité des entreprises rurales et urbaines de la Région du Centre-Est et contribuer à la création d'emplois décents surtout pour les femmes et les jeunes, Enabel met en œuvre depuis 2019 dans la région du Centre-Est, le programme d'appui au développement d'un entrepreneuriat inclusif et durable. A travers cette intervention, un focus a mis la promotion de l'entrepreneuriat féminin.

A cet effet, Enabel a contractualisé avec la Maison de l'entreprise qui dispose d'un centre d'incubation et de formation en entrepreneuriat agricole (CIFEA) afin d'assurer un accompagnement financier et non financier aux petites et moyennes entreprises de la région du centre Est.

L'un des objectifs de cet accompagnement est de contribuer à améliorer la compétitivité des entreprises des femmes sur le marché local, régional et international et à accroître leur chiffre d'affaires.

Outre le partenariat avec le CIFEA, la thématique de l'entrepreneuriat des femmes était abordée de manière transversale dans le portefeuille.

L'appui du CIFEA permet une vraie montée en compétences et une meilleure création de valeur puisqu'il inclut l'accompagnement à la certification⁵. En outre, plus de la moitié des incubées sont originaire de Bagré (43/80), on peut en déduire que renforcer les femmes autour des filières de l'agropole leur permet une meilleure insertion dans la chaîne de valeur, et partant, une meilleure redistribution de la création de richesse attendue. Si cette hypothèse se confirme alors Enabel est dans son rôle de promotion et soutien d'un développement inclusif (objectif global du portefeuille).

Pour parvenir à des unités de transformation plus performantes et en plus grand nombre Enabel a mis l'accent sur le renforcement de capacités entrepreneuriale et managériale des femmes. Aujourd'hui, grâce à cet accompagnement nous arrivons à saisir des opportunités d'affaires sur le marché local, régional et international.

Au sein de l'intervention Entrepreneuriat la thématique genre est au centre des actions :

- 1 - le soutien des filières porteuses comme les CVA, l'économie verte, l'habitat durable et la filières gestion des déchets. Les maillons de ces différentes filières sont renforcés tout en tenant compte des besoins spécifiques des femmes : un accent particulier est mis sur le maillon transformation par ce que les femmes y sont beaucoup plus présentes. En témoigne notre accompagnement pour la pérennisation du CIFEA et le choix d'accompagner les acteurs des PFNL qui a un visage très féminin.
- 2- le deuxième axe d'intervention a pour objectif d'influencer l'écosystème entrepreneurial dans la région du Centre-Est en améliorant l'accès aux services financiers et non financiers. A travers ce résultat, plusieurs femmes sont accompagnées par un coaching personnalisé, des formations en l'éducation financières. Cette approche a permis à plusieurs femmes aujourd'hui d'avoir des comptes bancaires dans les institutions financières qui leur permettront d'avoir accès aux crédits. Plusieurs

22 incubées du CIFEA sont accompagnées pour la préparation des audits de certification ABNORM de leurs produits • 5 dossiers de certification sont en cours d'examen et des négociations sont en cours pour un accompagnement de dix 10 bénéficiaires ainsi que la certification du Site du CIFEA lui-même ce qui permettra de donner un gage de qualité aux produits transformés dans l'incubateur.

organisations féminines se sont structurées, ce qui est une étape essentielle vers l'accès au financement.

- Au niveau de la sécurisation foncière : dans le contexte du Centre-Est où les femmes n'ont pas accès à la terre. Cela constitue un frein pour le développement de l'entrepreneuriat féminin. Fort de ce constat, ce résultat accompagne les femmes à avoir accès au foncier de façon sécurisée.
- Au niveau des investissements structurants tels que la réalisation des pistes rurales et des aménagements hydroagricoles par la méthode HIMO (Haute Intensité de Main d'œuvre), les femmes jouent un rôle central en ce sens qu'elles représentent la moitié de la main d'œuvre utilisée pour les travaux. Elles seront également accompagnées à développer des activités génératrices de revenu avec les gains issus de ses travaux.

Aussi pour une gestion adéquate de toutes ces infrastructures, les besoins spécifiques des femmes sont pris en compte lors de la réalisation, et surtout les femmes participent activement aux comités de gestion des infrastructures parce que les femmes sont réputées être des bonnes gestionnaires

7.3 Digitalisation

Les options liées à la digitalisation se retrouvent en transversal dans de nombreuses activités de l'intervention, par exemple comme outil d'accélération des efforts de sécurisation foncière ou de renseignement des statistiques sectorielles, comme secteur de développement pour des nouvelles entreprises, ou encore comme support de diffusion des innovations. Tous les partenaires de mise en œuvre devront s'assurer de la géolocalisation des bénéficiaires et/ou des réalisations physiques.

L'utilisation d'outils de digitalisation est effective pendant la mise en œuvre de différentes actions menées. Des outils de digitalisation sont utilisés à des niveaux suivants :

- i) au niveau des activités sur le foncier pour la délimitation et la prise des coordonnées des exploitations agricoles (ordinateur, GPS),
- ii) l'internet à travers l'inscription en ligne des entreprises au niveau du CEFORE pour leur formalisation,
- iii) pour le renforcement de capacité des membres des coopératives de producteurs sur les itinéraires techniques (encadrés par TRIAS),
- iv) au niveau du centre de promotion des technologies (utilisation d'imprimante 3D).

Dans le cadre des chaînes de valeur, l'utilisation de kits digitaux à contribuer à une meilleure vulgarisation des pratiques auprès des membres des coopératives.

En plus des kits digitaux pour un meilleur apprentissage en milieu rural, les producteurs ont été formés à l'utilisation de système d'information des marchés (SIM). Ces SIM sont des plateformes en ligne permettant à l'aide d'un téléphone portable (simple ou intelligent) de publier des offres de vente, consulter les stocks disponibles et les prix.



Kits digitaux pour l'apprentissage en milieu rural

Dans le cadre des travaux HIMO, Helvetas a doté tous les animateurs de tablettes pour leur permettre de digitaliser le suivi de la main d'œuvre en ce qui concerne le paiement, les formations, ... Cela aboutira à la mise place d'une base de données sur le suivi des emplois, la rémunération et le temps de travail.

A la suite de l'inventaire des infrastructures réalisés en 2020, il a y eu en 2021, une formation des agents des collectivités territoriales et services techniques des 30 communes. En rappel, cette activité d'inventaire des infrastructures était préalable aux réflexions sur les priorités en termes d'investissements structurants. Il s'est agi d'une étude à la fois quantitative et qualitative, focalisée uniquement sur les infrastructures économiques de la région du Centre-Est. L'étude a permis de disponibiliser d'une base de données SQL et Excel.

L'objectif général de cette formation est de transférer les compétences aux agents à l'exploitation de la base de données éventuellement, l'initiation d'un logiciel SIG pour réaliser de simples cartes thématiques ainsi que la manipulation de la base de données sémantique et la plateforme web. Il s'agit de façon spécifique, de former à :

- L'utilisation de la base de données sémantique
- La réalisation des requêtes (filtre, croisement, etc.)
- La lecture et la visualisation des tableaux de bords,
- L'utilisation du logiciel de SIG QGIS ;
- La réalisation simples requêtes spatiales ;
- La réalisation des cartes thématiques ;
- L'exploitation de la plateforme web pour les requêtes et mises à jour de la base.

En permettant une optimisation de temps et des ressources et offrant une efficacité et une efficacité plus grandes, le digital apparaît de nos jours comme incontournable pour relever le défi de la compétitivité des MPME.

Pour optimiser l'accès des bénéficiaires du projet, à des produits et services digitaux adaptés et de bonne qualité, l'action mis en œuvre par Rikolto, met en œuvre les activités ci-après :

Digitalisation des outils de formation et d'accompagnement des jeunes entrepreneurs dont :

- 4 supports numériques / vidéo en français et en langues nationales sur les modules de l'éducation financière ;
- Acquisition de 2 kits Digisoft.

Renforcement des capacités des entrepreneurs sur la bonne utilisation des réseaux sociaux pour le développement marketing de leurs entreprises :

- 40 promoteurs appuyés pour la création de leurs comptes Facebook et Whatsapp ;
- 10 promoteurs appuyés pour la digitalisation de leurs services.

Mise en place d'une application simple et accessible de gestion et de suivi de l'entreprise et formation des entrepreneurs à son utilisation

- Le développement d'une application simple et accessible de gestion et de suivi de la MPME

Amélioration de la gestion des risques

- Deux produits financiers digitalisés

7.4 Emplois décents

L'intervention compte de nombreux projets (17 conventions de subside) qui déploient des approches stratégiques diverses pour répondre à cet objectif de création d'emplois.

Les secteurs d'activités ayant un fort potentiel de création d'emplois décents sont : i) la transformation des produits agricoles et des ressources animales (petites unités de transformation de céréales, coopératives de transformatrices), ii) les emplois en lien avec le numérique (maintenance d'appareils électroniques, transfert électronique d'argent), iii) des entreprises existantes avec des performances améliorées par la facilitation de l'accès au financement, iv) et des coopératives agricoles plus performantes dans la commercialisation des produits destinés aux marché local et à l'exportation.

De nombreux emplois sont créées ou en cours de création à travers les travaux en HIMO, au niveau de la réalisation des pistes rurales par Helvetas, des infrastructures bioclimatiques par AVN, au niveau des aménagements hydro-agricoles et pastorales par WHH, et des infrastructures économiques au niveau des communes.

L'accroissement de la performance des coopératives agricoles contribuera davantage à l'augmentation de revenu de leurs membres. Il en est de même des bénéficiaires (emplois saisonniers) des réalisations d'infrastructures en HIMO. Les emplois durables et décents seront issus de la création et du développement des performances d'entreprises existantes, notamment dans la transformation des produits agricoles, et en lien avec le numérique. Le développement de la performance des entreprises se fera à travers l'accès au financement en vue de disposer d'équipements adaptés et d'un fonds de roulement conséquent.

L'appui du CEFORE par l'intervention a pour but d'améliorer cette accessibilité pour la formalisation des entreprises dans le Centre-Est : simplification de la formalisation, et la formalisation en ligne. Cette formalisation est importante pour la collaboration de l'entreprise avec les structures d'accompagnement technique et de financement. Son impact sur la création d'emplois décents est donc indirect, difficilement quantifiable mais a priori favorable.

L'agence nationale pour l'emploi (ANPE) centralise/facilite la rencontre de l'offre et de la demande en matière d'emplois. En plus de cela, dans le cadre de l'intervention, l'ANPE accompagne des jeunes qualifiés du Centre-Est à acquérir de l'expérience à travers des stages dans des ateliers, afin de faciliter leur employabilité. En effet, les jeunes diplômés manquent d'expérience, ce qui ne leur permet pas d'être retenus pour les offres d'emplois qui se présentent à eux. Cette approche améliorera l'insertion professionnelle des jeunes dans la région. Ici aussi, l'impact sur l'emploi décent est indirect. Il est fort probable, du fait du renforcement de la capacité des jeunes, à négocier leurs conditions d'emploi, une fois leurs compétences consolidées. Sa quantification n'est pas possible à ce stade.

Quant à l'approche SME Business Loop, elle permet d'accroître la performance des entreprises déjà formalisées à travers un dispositif de coaching rapproché. Le développement de ces entreprises nécessitera une augmentation de leur personnel en vue de satisfaire la demande, ce qui influencera positivement l'offre d'emplois (impact indirect non quantifiable).

La réalisation des pistes rurales et des infrastructures avec l'approche HIMO permet aux jeunes et aux femmes mobilisés de disposer de revenu sur une période de l'année. L'économie faite sur ces revenus pourraient être utilisée pour lancer des activités plus lucratives, et cela avec l'appui des structures locales de financement.

Du centre d'incubation d'entreprises (CIFEA) et des opportunités en lien avec le TIC seront issues des entreprises créatrices d'emplois. Il faut toutefois rappeler que la région du Centre Est demeure une région essentiellement rurale, où les infrastructures informatiques et éducationnelles sont limitées. Il ne sera donc pas possible de viser le développement de start-up dans des proportions considérables.

Au niveau des coopératives de producteurs agricoles : les projets chaînes de valeurs visent à accroître la productivité agricole et faciliter la commercialisation de leurs produits. Ces résultats influenceront principalement un accroissement de revenu des membres des coopératives. La disponibilité de produits agricoles assurera une source d'approvisionnement en produits de qualité au profit des entreprises locales transformatrices. Cet approvisionnement régulier contribuera à la stabilité de l'emploi au niveau de ces unités.

L'évolution en matière de création d'emplois a été évaluée directement au niveau du secteur privé formel à travers une enquête auprès des entreprises lors de l'étude midline et les résultats sont consignés dans le tableau suivant :

Catégorie d'employés	Valeur			Taux d'atteinte
	Baseline	Midline	Cible	
Homme	5 172	14 288	10 000	143%
Femme	2 621	5 624	6 000	93%

Source : Enquête terrain août 2021, Etude midline Enabel

A la lecture du tableau, il ressort une évolution positive de la création d'emplois au profit des différentes catégories d'employés (homme et femme). Chez les hommes, le nombre d'employés à plein temps est passé de 5 172 à la baseline à 14 288 à la midline contre 2 621 à 5 624 chez les femmes. Comparativement à la valeur cible, le taux d'atteinte de cet indicateur est respectivement de 143% chez les hommes et 93% chez les femmes.

8 Leçons apprises

8.1 Les succès

Elle est innovante par son approche territoriale intégrée, au sein de l'intervention comme dans son articulation avec les autres secteurs d'intervention qui se renforcent mutuellement, et aura un impact plus grand dans la région, comparée à des programmes habituellement déployés selon des thématiques (chaines de valeurs, appui conseil aux PME, etc.).

La stratégie de mise en œuvre, s'appuyant sur des partenaires expérimentés dans leurs domaines respectifs s'est avérée efficace et bénéfique. Elle a permis de raccourcir le temps de déploiement/adaptation sur le terrain, et de rattraper pour certains, le retard enregistré au départ, au regard de la période non appropriée pour le démarrage de leurs activités.

Des actions menées sont bien connues pour leur potentiel d'augmentation de revenu, de création ou de développement d'entreprises. Il s'agit de l'accès des produits agricoles aux marchés porteurs, du renforcement de capacité des porteurs de projet et des promoteurs d'entreprises, de la réalisation de travaux en HIMO, notamment. Quant à la promotion de l'habitat adapté au climat et la valorisation des déchets, de telles activités économiques sont innovantes dans la région. De ce fait, les perspectives pour leur développement seront appréciées à travers les premiers résultats à venir.

L'approche par convention de subsides se révèle la meilleure option pour la mise en œuvre d'une partie importante de l'intervention car permettant d'atteindre rapidement une vitesse de croisière d'exécution au regard de l'expérience des partenaires dans leurs domaines respectifs. Une part des actions menées est gérée en régie. La gestion en régie de l'ensemble de l'intervention nécessiterait un personnel trop important.

Le dispositif d'accompagnement mis en place par Enabel et qui a contribué à renforcer les capacités de gestion de certaines organisations paysannes a permis d'améliorer la gestion des revenus. Désormais ces revenus ne sont plus exclusivement dédiés aux dépenses alimentaires mais une répartition est désormais faite entre dépenses alimentaires, l'épargne, le fonds de roulement, ... (Témoignage Association des Veuves et Orphelins de Bittou)

Dans le cadre du projet Decouverte, un des porteurs de projet évoluant dans les énergies renouvelables a compétit et décroché un marché public Enabel pour l'électrification d'un bâtiment dans le Koulpelogo (province avec un défi sécuritaire important). Au regard de la complexité des procédures Enabel en termes de MP, compétit et décrocher le marché est en soi une belle prouesse.

8.2 Les défis

L'Intervention Entrepreneuriat a un rôle à jouer dans la promotion de l'inclusion et de la cohésion sociale dans les zones contrôlées ou affectées par les groupes armés. Le contrôle du territoire par les groupes armés ne doit pas empêcher d'appuyer les acteurs du secteur privé.

N'ayant pas développé une approche sensible aux fragilités au stade de l'identification, les actions du portefeuille n'agissent pas de manière directe sur les fragilités émergentes affectant la cohésion sociale de la région du Centre-Est, mais adressent néanmoins de manière indirecte certains aspects de fragilité.

L'intervention Entrepreneuriat permet de renforcer l'intégration socioéconomique des populations dans l'économie locale, et bénéficie largement aux jeunes et aux femmes, deux catégories de population globalement marginalisées et qui peuvent basculer dans la violence faute de perspectives pour la première, et souffrir de VBG et de perte d'autonomie pour la seconde. Certaines actions ont par ailleurs progressivement inclus les PDI en tant que bénéficiaires dans la conduite d'activités socio-économiques aux côtés des communautés hôtes, afin de favoriser leur inclusion.

Partant du constat du manque d'outils et de moyens adaptés à ce nouveau contexte, Enabel a réalisé une analyse contextuelle des fragilités et vulnérabilités des populations dans les régions du Centre Est et de l'Est en 2021. A l'issue de cette étude la nécessité de prendre en compte la dégradation du contexte à travers des actions intégrant cette fragilité via des actions connexes aux axes et zone d'intervention du portefeuille est actée.

Suite à des interactions entre Enabel et la DGD, il a été convenu une allocation de ressources supplémentaires à Enabel au Burkina Faso pour prendre en compte la fragilité de sa zone d'intervention. Une note de cadrage dans le cadre du financement additionnel est sortie en juillet 2021, et une mission d'identification du siège a été conduite en septembre 2021.

Dans une région où les indices de discrimination de genre sont parmi les plus élevés du pays, cela est illusoire d'envisager des changements rapides au niveau des pratiques et des perceptions. Si la population masculine peut poser des résistances à l'égalité d'accès aux ressources productives, la perception de la femme elle-même sur ses droits et prérogatives peut être un frein majeur. Dans une zone rurale et traditionnelle, l'accès au foncier est une des principales contraintes pour développer une activité économique. L'intervention, sur la base aussi des résultats de l'étude CAP et socio-anthropologique, évoqué au point 7.2, permet de ressortir d'identifier les facteurs de blocage et les potentiels leviers pour contribuer aux changements, mais dont les fruits pourront être appréciés seulement à moyen et long terme.

La détérioration de la situation sécuritaire constitue un défi important pour des entreprises déjà fragilisées par la pandémie du Covid 19 qui a érodé leurs capacités financières. Comment mener une activité économique dans des zones enregistrant des mouvements de populations fuyant l'insécurité ? L'insécurité a rendu certaines zones difficilement accessibles. Cela limite les actions de suivi sur le terrain (voire de réception de certains travaux) au regard de la limitation des déplacements. Certaines entreprises voient leur zone de prospection commerciale fortement réduite ce qui pourrait impacter les chiffres d'affaires. Cette situation conduit certains à sortir des limites administratives de la région Centre-Est, ce qui en soit constitue un défi.

Avec la dégradation de la situation sécuritaire et la situation sanitaire liée à la COVID 19 il faut noter une inflation des coûts de manière générale. Cela affecte de façon significative la

réalisation de nos infrastructures : ce qui était initialement été prévu ne pourra pas être réalisé car les ressources allouées sont insuffisantes.

Aussi pour les infrastructures économiques les besoins et les attentes des collectivités sont importantes et le budget prévu pour la réalisation des infrastructures est insuffisant.

Comme déjà évoqué plus haut au niveau des risques, le défi majeur dans les aménagements hydro-agricoles et pastoraux est l'augmentation des prix des équipements entrant dans la réalisation des infrastructures. Une grande partie des équipements (batteries, panneaux solaires, matériels d'irrigation, les pompes électriques etc.) seront importés de l'extérieur alors que les prix ont continué d'augmenter entre l'appel à proposition et la signature des contrats des entreprises pour les travaux. Cette contrainte risque d'avoir un impact négatif sur le nombre d'infrastructure qui était planifié dans le projet. En plus de l'inflation des prix des équipements l'insécurité est un défi que nous devons faire face car les infrastructures seront réalisées en milieu rural. Pour ce dernier défi le suivi est fait avec le partenaire de mise en œuvre afin d'anticiper sur des actions qui doivent être faites pour éviter d'impacter négativement les activités.

Toute activité économique a besoin de financement et trouver des mécanismes de financement adapté à la fois aux groupes cibles et aux procédures Enabel constitue un sacré challenge.

Le dispositif d'accompagnement mis en place par Enabel pour faciliter l'accès au marché mais aussi pour renforcer les capacités des OP afin de leur permettre d'honorer leurs engagements contractuels n'a pas été suffisant pour convaincre les institutions financières/SFD d'accompagner nos groupes cibles. Le contexte sécuritaire, sanitaire mais aussi les effets du changement climatique (irrégularité des pluies par exemple) rendent ces institutions frileuses. Elles ne sont pas prêtes à prendre le risque. L'absence d'instruments financiers n'a pas vraiment faciliter l'accès au financement. Fort heureusement Enabel a entrepris de la recherche action sur les sociétés de cautionnement qui apportera un début de réponse. Cette action est portée par des coopératives identifiées avec l'appui financier d'Enabel (et mis en œuvre par l'ONG TRIAS).

En lien avec la stratégie adoptée et la coordination des PMO, le défi dans la mise en œuvre des activités est l'identification des synergies entre certains intervenants, afin d'en tenir compte. Il est à noter que des efforts sont déjà faits par les experts thématiques et sectoriels dans ce sens, et des pistes de synergie sont identifiées avec leur accompagnement. Aussi, les chefs de projets discutent de ces points au cours de rencontres informelles ; cependant, ces derniers souhaitent que les échanges soient formalisés entre partenaires concernés et Enabel, en vue de tenir compte effectivement et efficacement de ces synergies dans la réalisation des activités.

Au niveau des conventions de subsides exécutées par des structures publiques ou parapubliques, il arrive qu'ils soient moins disponibles, car mobilisés pour d'autres tâches par la hiérarchie au niveau national, ce qui cause une lenteur dans la réalisation et documentation des actions menées. De ce fait, un suivi rapproché est effectué en vue de faciliter/ assurer la bonne exécution des actions programmées. Ces structures interviennent le plus souvent dans des domaines qui leur sont propres. Ainsi, l'on veille à accompagner/ améliorer leur performance dans les actions à mener.

L'on note la nécessité d'instaurer/renforcer les synergies/collaborations nécessaires entre tous les intervenants dans le Centre-Est afin de booster les effets attendus de l'intervention. En lien avec la stratégie multi secteurs adoptée, le défi dans la mise en œuvre des activités est l'identification des synergies entre certains partenaires opérationnels, en vue d'une prise en compte effective. Des efforts sont déjà faits par les experts thématiques et sectoriels dans ce sens,

et des pistes de synergie ont été identifiées avec leur accompagnement ; les chefs de projets discutent de ces points au cours de rencontres informelles. Cependant, ces derniers souhaitent que ces échanges soient formalisés entre partenaires concernés et Enabel, en vue d'en tenir compte effectivement, car chaque intervenant est préoccupé à avancer rapidement dans la réalisation de ses activités programmées et contractuelles.

Les contraintes d'accès aux services électricité et télécommunication constituent un blocage structurant pour le développement de l'entrepreneuriat dans la région du Centre-Est. Cela se confirme à travers une étude commanditée par Enabel « **Analyse du profil énergétique et de la connectivité locale dans la région du Centre-Est** ». Les enquêtes confirment le bien-fondé de cette thématique : plus de 70% des entrepreneurs interrogés ont augmenté leur chiffre d'affaires avec l'accès aux services, et 17% des entrepreneurs interrogés ont démarré leur activité grâce à l'arrivée de l'électricité. Quant aux ménages raccordés, 93% d'entre eux ont signalé que l'électricité avait amélioré les études de leurs enfants. Les points de blocage à lever pour favoriser l'investissement privé dans la fourniture des services énergétiques et de connectivité internet ont été révélés.

Dans le domaine de l'énergie :

- Il existe des investissements privés dans la fourniture de kits solaires photovoltaïques (domaine non régulé), à encourager
- Il existe des investissements privés dans la fourniture de kits solaires photovoltaïques (domaine non régulé), à encourager
- Les frais de branchement, un blocage important à l'accès, une fois les réseaux construits
- Les Collectivités Territoriales absentes du secteur

Dans le domaine de la connectivité :

- Les Collectivités Territoriales absentes du secteur
- L'accès à l'énergie
- Généralisation de terminaux compatibles.

8.3 Questions d'apprentissage stratégique

Les expériences d'intérêt identifiées pour faire l'objet d'une capitalisation sont les suivantes :

- Une approche, permettant d'actionner plusieurs leviers complémentaires pour la création d'emplois et la promotion de l'entrepreneuriat. La réalisation simultanée d'actions complémentaires est une innovation de l'approche au niveau d'une région. Elle vise l'obtention de résultats ne pouvant être obtenus par la mise en œuvre d'actions isolées, et dans un seul domaine. Actionner les différents leviers dans des domaines différents de l'entrepreneuriat et l'emploi est plus bénéfique ;
- L'approche "convention de subside" en tant que la meilleure pour l'implémentation de l'intervention Entrepreneuriat ;
- Un mécanisme d'incubation mise en place pour le développement de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans la région du Centre Est ;

- Un dispositif de société de cautionnement mutuel, porté par des coopératives identifiées avec l'appui financier d'Enabel et le fonds d'aide à l'investissement comme instruments ou mécanismes de financement adaptés aux besoins des PME de la région du Centre Est.

La capitalisation des expériences constitue un objectif prioritaire pour Entrepreneuriat cette année, donc des dispositions ont été déjà prises pour constituer des archives vidéo sur certaines réalisations.

Aussi, un atelier de capitalisation a été organisé pour les PMO détenteurs de convention de subsides en vous de les pousser à identifier chacun des objets de capitalisation.

8.4 Synthèse des enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
<u>Le contexte de la région n'est pas homogène</u> : avec une diversité en termes de potentiel économique et avec une présence de groupes armés dans quelques communes, l'intervention doit insister sur l'inclusivité. Ses approches doivent être adaptées pour ne pas creuser les écarts en raison de milieu de résidence, de la condition socio-économique ou de l'ethnie d'une partie de la population de la région.	Enabel et partenaires
Partenariat avec les structures étatiques : Des leçons devraient être tirées de la collaboration avec ces structures rattachées à l'administration publique à la fin de l'intervention, pour en tenir compte dans l'élaboration d'autres projets par la suite	Enabel
On note que la question de la non-harmonisation de la prise en charge des participants lors des rencontres organisées par les partenaires est une source de difficulté à résoudre au sein du portefeuille. Cette situation a souvent perturbé la bonne tenue des rencontres. Cette question des perdiem est abordée et analysée plus avant dans la partie Portefeuille	Enabel

9 Pilotage

9.1 Modifications apportées à l'intervention

9.1.1 Mise en place d'une alternative au fonds de garantie

L'accès au crédit est essentiel à la création et au développement des entreprises. Au nombre des actions retenues pour instaurer la confiance entre demandeurs de crédits et structures de financement, la mise en place d'un fonds de garantie occupe une place de choix ; cela se justifie par le fait que l'octroi du crédit reste subordonné à une garantie, ce dont les jeunes et les femmes ne disposent pas en général. Malheureusement, cet outil d'accès au crédit qu'est le fonds de garantie n'a pas pu se mettre en place jusqu'à ce jour. Le processus de mise en place d'un fonds de garantie a rencontré des difficultés liées aux limites des procédures financières d'Enabel. Les

procédures éligibles identifiées n'ayant pas été appropriées pour la mise en place d'un fonds de garantie, l'intervention a alors retenu de tester la faisabilité du fonctionnement de la société de cautionnement mutuel, impliquant seulement quelques coopératives identifiées. Il est prévu de tester à partir du dernier trimestre de l'année 2021 ce dispositif, porté par des coopératives identifiées avec l'appui financier d'Enabel (et mis en œuvre par l'ONG TRIAS).

9.1.2 Identification de nouveaux partenaires de mise en œuvre

Lors de l'élaboration du portefeuille, Enabel avait pré-identifié des partenaires de mise en œuvre. Pendant la première année de mise en œuvre et après une analyse approfondie, la plupart de cette pré-identification a été confirmée. Dans certains cas, il s'est avéré nécessaire de mobiliser des nouveaux partenaires pour l'intervention Entrepreneuriat. Ceux-ci n'avaient pas été pré-identifiés lors de la formulation du portefeuille. En lien avec le contrat de gestion d'Enabel et les procédures relatives aux modifications des portefeuilles, la prise en compte de nouveaux partenaires de mise en œuvre requiert la validation par le CMPC. Ces choix ont été soumis à l'avis du Comité d'Orientation et de Coordination (COC) du 20 février 2020, qui n'a pas exprimé de réserves. En 2021 les nouveaux partenaires de mise en œuvre sont :

Le consortium d'ONG WHH-RECOPA-ARFA-2IE : ce consortium d'ONG a été retenu pour assurer la mise en œuvre du projet de Promotion de l'Employabilité, de Cohésion et d'Inclusion Socioéconomiques (PRECIS), des jeunes et des femmes de la région du Centre-Est à travers la réalisation des infrastructures de production agricole et pastorale.

Le recrutement d'un prestataire pour la gestion du centre d'innovation de Tenkodogo :

L'objectif du marché est de recruter un prestataire qui aura pour mission de développer et fournir les services attendus du centre d'innovation et d'assurer la gestion dans une logique partenariale et viable sur le long terme.

Le centre d'innovation permettra de stimuler l'innovation et accompagner des porteurs de projet, prioritairement des jeunes et des femmes, à transformer leurs idées et/ou leurs activités économiques existantes en entreprises viables en vue de leur autonomisation financière et à terme en vue de créer de la croissance et des emplois durables dans le Centre-Est.

Cet accompagnement se basera sur l'innovation tant en termes de technologies, de techniques ou d'outils digitaux qu'au niveau des méthodes innovantes de coaching pour améliorer l'accès au marché et la compétitivité des entreprises.

Contractualisation avec trois directions techniques que sont la DREP, la DRAAHM, et la DRCIA (Confère le point A0301)

9.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

Aucune décision spécifique n'a été portée directement à l'endroit de l'intervention Entrepreneuriat.

9.3 Réorientations stratégiques envisagées

Les propositions de réorientation stratégique sont celles annoncées dans le chapitre 9.1 ci-dessus « Modification apportées à l'intervention ».

9.4 Recommandations

L'intervention a atteint sa vitesse de croisière après la conclusion des conventions de subside avec les différents partenaires impliqués (public et acteurs non étatiques). Les dernières conventions sont signées à part celle de la DREP.

En 2021 un important travail de suivi de proximité et de mise en relation de synergie est entrain de suivre son cours aussi bien au sein de l'équipe de Enabel mais aussi entre les partenaires de mise en œuvre en vue d'atteindre l'objectif général du projet.

Les questions de fragilité doivent être intégrées dans les activités de l'intervention de manière transversale. La prise en compte la vulnérabilité des PDI et des populations hôtes est devenu une réalité dans la région. Des fonds additionnels sont nécessaires. C'est dans ce sens qu'il a été formulé en 2021 l'intervention fragilité dont l'implémentation est prévue pour 2022. L'inventaire des infrastructures et le travail de priorisation avec les collectivités a permis d'identifier des travaux avec fort potentiel d'impact et durabilité.

L'équipe de pilotage de l'intervention est en maîtrise des activités et possède tous les atouts pour atteindre les résultats malgré le contexte sécuritaire difficile.

Quant à l'évaluation à mi-parcours du programme, elle a formulé les recommandations ci-après à l'endroit de l'intervention :

#	Recommandation	Acteur ciblé	Niveau Stratégique
1	<p>Mise en place d'un fonds de garantie : La garantie est une des conditions majeures à remplir pour bénéficier de crédit auprès des structures de financement, ce dont ne disposent pas les femmes et les jeunes en général. La mise en place d'un fonds de garantie était alors une réponse appropriée pour faciliter leur accès au crédit. Sa non mise en place à cause des difficultés de procédures rencontrées, influencerait négativement les résultats attendus de l'intervention notamment au niveau de l'output 2 "L'offre de services financiers et non financiers pour la création et le développement des entreprises est diversifiée et améliorée". Aussi il est recommandé des investigations afin d'identifier les possibilités administratives, permettant la mise en place d'un fonds de garantie au profit des porteurs de projets et des promoteurs d'entreprises rurales et urbaines.</p> <p>La capacité de levée de fonds des acteurs est un élément crucial de toute politique de développement économique. La non-faisabilité de la mise en place d'un fonds de garantie, initialement prévu, est un élément de faiblesse de l'intervention.</p> <p>Pour de futures interventions, il est recommandé lors de la formulation de bien calibrer le dispositif de soutien des acteurs locaux, en tenant compte de leurs fragilités qui ne leur permettent pas de répondre aux exigences administratives et financières de fonds de garantie, tels que prévus dans les procédures d'Enabel et de la DGD.</p> <p>Dans cet esprit, il est recommandé de réfléchir à des dispositifs ad hoc, à plus petite échelle et avec des exigences mieux adaptées. Un appui au secteur de la micro-finance ou aux acteurs financiers intermédiaires pourrait par exemple faire l'objet d'une étude spécifique. Cette dimension de l'accès aux fonds est centrale et ne doit pas être négligée.</p>	<p>Siège Enabel et</p> <p>Equipe d'intervention</p>	
2	<p>Valoriser les acquis et les leçons apprises dans le cadre de l'élaboration future de programme dans le domaine de l'Entrepreneuriat.</p> <p>Deux points se dégagent : i) la prise en compte de l'approche adoptée et consistant à mettre à profit les principaux leviers dans des domaines différents, et ii) la réduction du nombre de projets par un regroupement de certains d'entre eux, en vue de</p>	<p>Siège Enabel</p> <p>Equipe de l'intervention</p>	

	faciliter la coordination par l'équipe d'experts et l'amélioration de la prise en compte de la synergie.		
3	Renforcer la synergie entre partenaires de mise en œuvre de l'intervention. Un des atouts de l'intervention est la complémentarité des différents domaines mis en œuvre par les partenaires. Ces derniers, avec l'appui des experts thématiques se concertent pour la prise en compte des synergies identifiées dans les actions à mener. La formalisation des rencontres de concertation entre les partenaires concernés et les experts sectoriels d'Enabel permettrait une meilleure prise en compte de ces synergies.	Equipe de l'intervention	Niveau Opérationnel
3	Collaboration avec d'autres structures/projets intervenant dans la promotion de l'entrepreneuriat dans la région : L'efficacité de l'approche de l'intervention est de toucher à la fois plusieurs domaines en lien avec l'entrepreneuriat. Ainsi, il est recommandé l'établissement de liens de collaboration avec les structures ayant les mêmes objectifs de création d'emplois et d'augmentation de revenu au profit des jeunes et des femmes de la région du Centre-Est.	Equipe de l'intervention	

Pour l'année 2022 qui sera l'avant dernière année de mise en œuvre du programme, l'accent sera mis sur le suivi des résultats (effets et impacts) des actions menées afin de consolider les acquis et recadrer les actions où des améliorations sont encore nécessaires. En d'autres termes il faudra analyser ce qui fonctionne, les facteurs de succès ou pivoter si nécessaire / valoriser les résultats et partager les pratiques (succès et échecs) et contribuer à l'apprentissage au sein de la structure.

Une autre priorité est la capitalisation/documentation des bonnes pratiques ainsi que des pratiques prometteuses afin de renforcer l'apprentissage sur les interventions d'Enabel et de ses partenaires.

Toutes actions seront abouties si l'intervention a le soutien et l'appui l'unité support ; Il s'agit des départements communication, administratif et finance, logistique, suivi et évaluation, et ressources humaines.

10 Annexes

10.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de la PERTINENCE : note totale	A	B	C	D
	x			
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?				
x	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.		
	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.		
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?				
	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).		
x	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.		
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.		

D

La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale	A	B	C	D
		x		

2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?

A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.	
x	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.
C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.	
D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.	

2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?

A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.	
x	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont En retard, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.
C	Les activités sont En retard. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.	
D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.	

2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?

A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.	
x	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.	
D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.	

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
	x			

3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?

A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.
x B	L'outcome sera atteint avec quelques minimales restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.
C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.
D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.

3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?

A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.
x B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.
C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.
D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C, pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale	A	B	C	D
		x		

4.1 Durabilité financière/économique ?

A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.
x B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.
C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.
D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.

4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?

A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.
x B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.
C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.
D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.

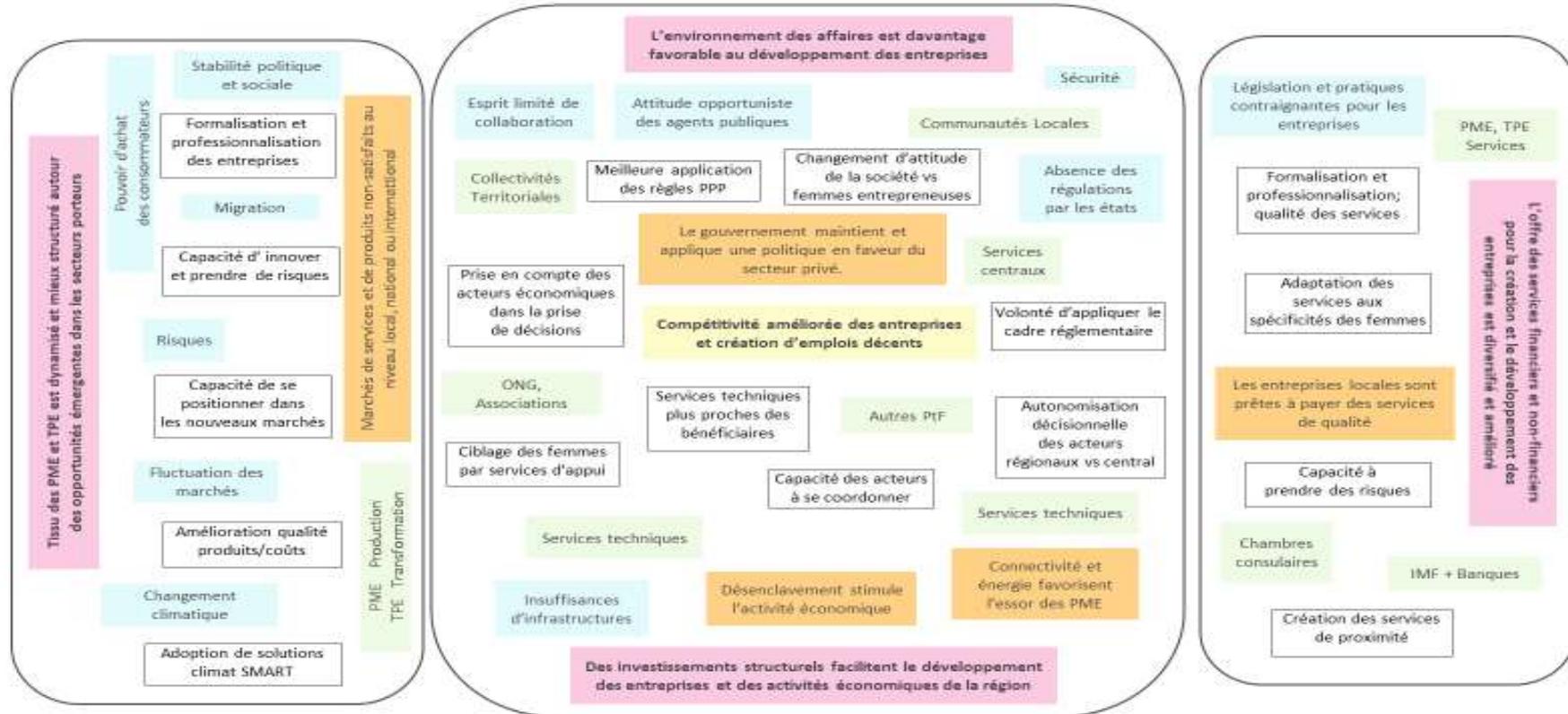
4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?

A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.
x B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.

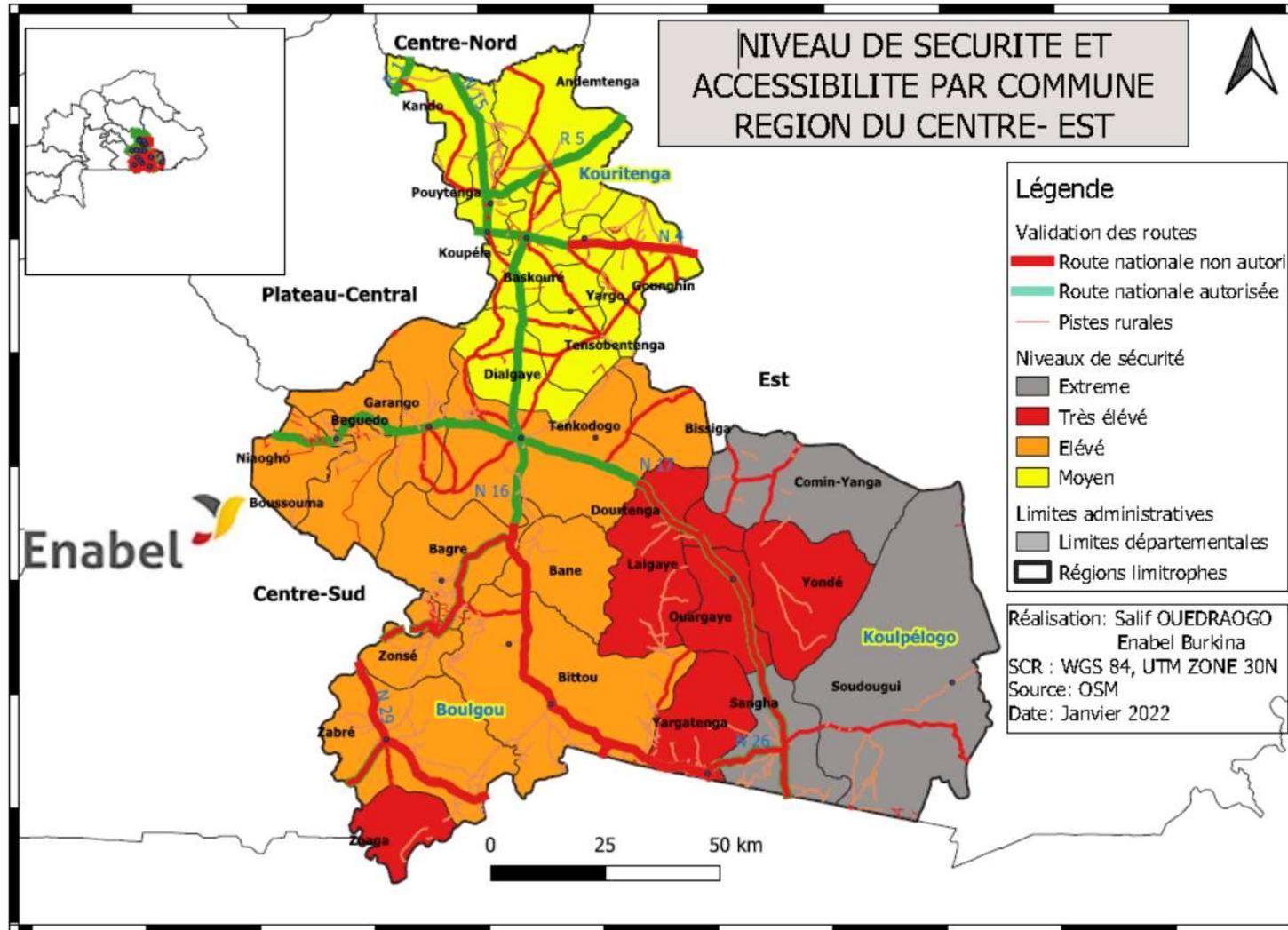
	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.
	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.
4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?		
	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
x	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

10.2 Cadre logique et/ou théorie de changement

Ci-dessous la théorie de changement. Les couleurs représentent : jaune=OS, rose=résultats/changements intermédiaires, vert=acteurs, bleu clair=facteurs, orange=hypothèses, blanc=changements.



10.3 Carte sécuritaire de la zone d'intervention



10.4 Témoignages des bénéficiaires

Témoignage de la satisfaction de coopérateurs de Bittou pour une campagne de commercialisation réussie de soja

Je suis producteur de soja dans la commune de Bittou (province du Boulgou) et actuellement le président de l'union régionale des producteurs de soja de la région du Centre-Est. Auparavant, et pendant plusieurs années, j'ai été président de l'union des coopératives de producteurs de soja du département de Bittou. Pendant ces années-là, les producteurs membres rencontraient régulièrement des difficultés de commercialisation de leurs produits à la récolte.

Pendant la campagne de commercialisation 2020/2021, l'union des coopératives de producteurs de soja de Bittou (dont fait partie sa coopérative de base) a bénéficié de l'appui du projet "Production et Transformation pour une Résilience Économique des Femmes et des Jeunes/PTRE-FJ" mis en œuvre par TRIAS ; cet appui a consisté à une mise en lien avec des vendeurs d'intrants et des acheteurs de soja venus d'autres régions, et cela avant la récolte. A la récolte, les coopérateurs ont collecté et commercialisé environ 600 tonnes de soja. Le montant de la vente leur a été remis sur place par l'acheteur. Un grand nombre de producteurs a été satisfait de ces résultats obtenus en 2020. Les agents des services techniques ont été impliqués à la démarche en vue de sa reproductibilité dans d'autres localités.

La leçon apprise a été la recherche et le choix d'acheteurs sérieux au niveau national, en vue d'établir des ententes avant la récolte.

Ces résultats ont permis d'encourager les membres de la coopérative pour la production de soja au cours de cette campagne 2021. Le contact a alors été maintenu avec les acheteurs en vue d'établir les ententes sur la qualité, le prix et les quantités de soja à fournir.



Témoignage de 2 représentants du village de Gomtenga sur la réhabilitation d'une piste

Monsieur X est conseiller villageois pour le développement (CVD) et Mme Y est responsable de 104 femmes étuveuses de riz ; ils sont du village de Gomtenga dans la commune de Dialgaye. Le village dispose d'un bas-fond de 120 ha dont l'accès n'était pas facile en saison des pluies ; d'où des difficultés pour mener des opérations culturales mécanisées. Cette même piste relie le village à une route nationale, permettant l'accessibilité de la population aux centres de santé de la localité.

Sous l'impulsion des femmes du village, la population de Gomtenga avait déjà pris des initiatives pour réhabiliter la piste, et cela avant l'intervention de Helvetas. Pour ce faire, elles ont apporté les moellons et 3 tonnes de ciment sur un besoin de 5 tonnes. Elles ont motivé les hommes à se mobiliser pour la réhabilitation de la piste. La piste est d'une importance pour les femmes du village car leur permettant de rejoindre facilement les centres de santé (soins et accouchement) et facilitant pour les étuveuses de riz l'écoulement de leur produit sur les marchés de la localité.

Pour le démarrage de ses activités de terrain la piste de Gomtenga, longue de 2,60 Km a été retenue par Helvetas comme chantier école. Ainsi, les organisations de femmes ont été très actives dans les travaux de réhabilitation. La piste ainsi réhabilitée désenclave le bas-fond de production de riz paddy, permet à l'organisation des étuveuses d'écouler leur riz dans la commune, et permet de relier le village à une route nationale permettant de rejoindre d'autres localités.



Témoignage sur un début de collaboration à accompagner entre acheteurs et producteurs de sésame dans la commune de Comin Yanga

Monsieur X, est producteur de sésame et président de la Coopérative Wend kuni de Comin Yanga dans la province de Koulpelogo. La coopérative compte 48 membres qui rencontraient des difficultés de commercialisation de leur sésame à la récolte.

La coopérative a été impliquée aux activités du projet PTRE-FJ à partir d'octobre 2020. Après un diagnostic, il a suivi une série de formations : vie associative, gestion, formation sur le contrat de commercialisation, mise en relation avec des vendeurs d'intrants agricoles, avec des IMF pour le financement de la collecte du sésame auprès des membres, avec des vendeurs d'emballages, et avec des acheteurs de sésame.

Pour cette campagne 2021/22, en vue de montrer leur volonté d'acheter le sésame à la récolte, certains acheteurs ont fourni la semence aux producteurs (préfinancement). Les échanges se poursuivent entre la coopérative de producteurs et ces acheteurs potentiels. Cette collaboration est nouvelle et motivante pour les membres de la coopérative. Aussi, les responsables de la coopérative orientent leurs efforts pour l'organisation de la collecte du sésame auprès de ses membres en vue de satisfaire ces acheteurs potentiels.

Un aspect majeur de l'organisation de la collecte du sésame auprès des coopérateurs est la recherche de ressources financières auprès d'IMF ; en effet, les membres souhaitent être payés immédiatement à la livraison de leur produit. Cependant, la demande de crédit avec sa traditionnelle exigence de garantie reste la difficulté majeure à surmonter actuellement par les responsables de la coopérative, en vue du respect des engagements pris auprès des acheteurs potentiels, c'est-à-dire la fourniture d'une quantité donnée de sésame. La facilitation de l'accès au crédit de collecte et à temps de ces coopérateurs leur permettra de respecter leur engagement vis à vis des acheteurs de sésame, et d'initier une collaboration durable avec ces derniers.

Preuves d'amélioration des performances des participants (hommes/femmes) ayant participé à une activité de renforcement des capacités (innovation, compétitivité, sociale, environnementale, ...)

Les participants démontrant une preuve d'amélioration des performances ont affirmé qu'il y a eu une amélioration de leur qualité de travail. « Depuis la formation reçue sur l'éducation financière, je suis capable de donner des conseils aux jeunes qui sont en quête d'emploi et même à ceux qui ont développé une activité sur la gestion financière ». Dans un autre registre, un superviseur business coach de la MEBF a déclaré « avec l'appui en termes de formation et d'équipement reçu avec Enabel, j'ai pu former le coach sur l'approche Smi loop. Et j'arrive à les superviser très facilement sur le terrain. Les connaissances acquises me sont profitables dans le cadre de mon travail. La qualité de mon travail s'est améliorée ». Dans cette même logique un business coach a affirmé « les formations reçues dans le cadre de l'intervention entrepreneuriat cadre bien avec les réalités du terrain. Cela me facilite le travail dans ma zone d'intervention. Au cours de mes sorties j'arrive à coacher les entrepreneurs dans l'élaboration de leur business plan ». Dans le cadre du respect de l'environnement, le directeur d'une entreprise a affirmé « j'ai commencé à prendre en compte le respect des normes environnementales dans mes activités depuis la formation sur le système de management de l'environnement (SME). J'ai compris l'importance de réduire les risques pour l'environnement lorsque je fais un chantier. Pour cela j'ai profité sensibiliser mes employés sur cet aspect que je compte mettre en place dans mon entreprise ». Comme preuve d'amélioration des performances, un autre responsable d'association a cité « avec la formation théorique et pratique sur le HIMO, mes compétences ont été améliorées pour programmer les activités, bien es organiser et aussi bien les faire sur le terrain. Avant cela n'était pas facile mais

maintenant je ne débrouille bien surtout les activités de nettoyage. La mairie est contente de notre travail. »

Preuves d'amélioration des performances des organisations partenaires ayant participé à une activité de renforcement des capacités

Dans le cadre de l'intervention entrepreneuriat, le renforcement des capacités des organisations partenaires a permis à la MEBF de disposer d'une base de données de promotion et de suivi des jeunes entrepreneurs. Un responsable du CIFEA a affirmé *« nous disposons d'une base de données des femmes qui sont dans notre incubateur. Cela facilite leur suivie à notre niveau car nous connaissons leur contact, localité, filière d'activité et le produit/prototype développé. L'appui a permis un bon fonctionnement de notre incubateur en termes de renforcement des compétences et d'équipement »*. La direction générale de l'entrepreneuriat a vu ses capacités renforcées dans le cadre d'une de ses missions qui est l'assurance du contrôle qualité. Avec l'intervention elle dispose des référentiels de la profession de l'entrepreneur qui facilite la mise en œuvre de sa mission de contrôle qualité. C'est dans ce contexte que le directeur du patronat et du suivi des initiatives entrepreneuriales des jeunes a affirmé *« l'élaboration de plusieurs documents tels que le référentiel des compétences de l'entrepreneur, le référentiel d'évaluation de l'entrepreneur, le référentiel de formation (module) et le guide d'organisation matériel et pédagogique de la formation à l'entrepreneuriat a permis à ma direction d'être plus opérationnelle dans le cadre de notre mission d'assurance et de contrôle de la qualité en matière d'entrepreneuriat »*. Dans cette même logique un conseiller en formalité du CEFORE disait *« l'intervention a permis d'avoir un renforcement des ressources humaines, l'appui sur le plan institutionnel, ça propulser la structure sans Enabel on n'allait pas atteindre certains terrains. Le projet touche la région donc notre structure arrive à se faire connaître. »*

Pour certaines organisations l'appui de Enabel a permis à leurs organisations de se positionner comme experte dans des domaines. A titre d'exemple, un responsable de la MEBF a dit *« notre structure est beaucoup sollicité par les associations de femmes transformatrices depuis le financement pour le renforcement des capacités des femmes affiliées au CIFEA. A cela s'ajoutent les équipements et le bâtiment en cours de construction. Il faut souligner que nous avons livré un 1^{er} lot d'équipements de transformation et une partie en cours d'acheminement. Le CIFEA est un le leader dans le domaine de l'incubation d'entreprise de transformation »*

C'est dans ce sens que chef de projet de Vétérinaire sans frontières (VSF), a déclaré *« avec la mise en œuvre du projet mobilisation et intermédiation sociale pour la réalisation et la gestion durable des infrastructures économiques dans la région du Centre est (MISGE-CE). Notre ONG est positionnée comme experte dans les questions d'intermédiation et d'ingénierie sociales dans la région du Centre Est à travers le financement de ENABEL »*

